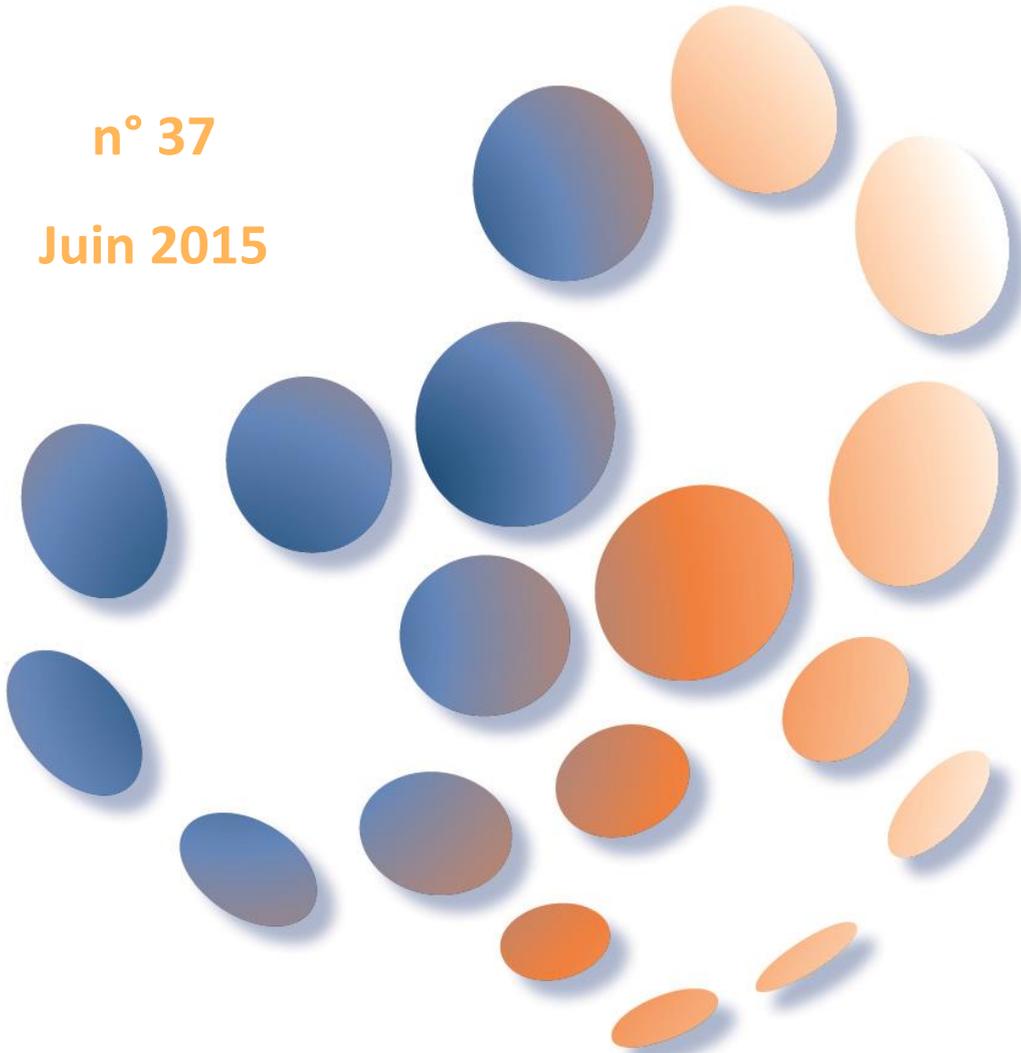


n° 37

Juin 2015



Numérique et savoirs de base : De l'outil à la compétence...

Crefor, Pôle Lutte Contre l'Illettrisme, Juin 2015

Conception-réalisation : Elise DEHAYS

La société du numérique	6
Du livre à l'écran : changement de paradigme	6
Le monde change...	6
Des bouleversements culturels, cognitifs et psychologiques	7
La lecture à l'heure du numérique	9
La nature du support et son environnement influencent le mode de lecture	9
Faire appel à de nouveaux repères	9
Pourquoi la lecture numérique est-elle différente ?	10
Les enjeux pour les publics fragilisés	11
Le contexte	11
« Natifs » Versus « Immigrants » du monde numérique	11
Illettrisme, numérique et risque d'exclusion	12
Le concept d'inclusion numérique	13
Valoriser la compétence numérique	15
Des questions en suspens... Quels choix faire ?	16
Une évolution législative favorable au numérique et aux publics peu qualifiés	17
La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014	17
Le socle de compétences, première certification interprofessionnelle !	17
FOAD : premier décret publié au Journal officiel...	19
En quoi cette évolution législative est-elle bénéfique ?	20
Les publics fragilisés favorisés par cette évolution législative ...	21
La compétence numérique portée par l'Union Européenne	22
Les pratiques et usages pédagogiques variés	23
Des typologies d'actions	23
Le numérique pour évaluer	23
Le numérique pour apprendre	24
Le numérique pour organiser la formation	24
Le numérique comme passerelle entre approche sociale et approche formelle	25
Le numérique comme vecteur d'insertion sociale	25

Une chance pour l'apprenant !	26
Des pratiques différentes pour les formateurs	28
Quels nouveaux rôles pour les formateurs ?	28
La professionnalisation des formateurs incontournable	29
Inscrire les pratiques pédagogiques des professionnelles dans une réelle complémentarité « écran/papier »	29
L'expertise des haut-Normands ... Ou comment valoriser et travailler la compétence numérique	36
Un consortium d'acteurs pour la mise en œuvre de la FOAD sur un territoire	35
Une clé pour se former et capitaliser ses compétences	36
DALIA, une approche par les ressources	37
Le réseau des GRETA - Une intégration de l'outil numérique dans les actions	38
<i>La future Région Normandie appuyée par l'Europe s'engage pour le numérique !</i>	40
En Haute-Normandie	40
Un appel à projets "Accompagnement des usages numériques non-marchands et innovants"	40
En Basse-Normandie	41
« Ressources numériques illettrisme » : le groupe de travail de Communotic	41
<i>CyberDéfinitions</i>	43
<i>Références bibliographiques</i>	46
Les ouvrages	
Les vidéos- Conférences	
Les sites web Incontournables	
Les outils	
Les bonnes pratiques de l'ANLCI	

Eclairage # 37

Avant-propos

Il y a bien longtemps que l'usage des technologies s'est imposé en formation.

Il y a également bien des années que la pertinence de cet usage s'est vérifiée avec les publics adultes très éloignés de l'écrit.

Même l'apparition du terme « numérique » dernière dénomination d'une série commencée par les « N.T.I.C. » (Nouvelles technologies de l'information et de la communication), date et donne l'impression d'une éternité dans ce domaine.

Elle marque une évolution centrée au départ sur des objets technologiques mais désormais stabilisée et ancrée sur une notion plus large et inclusive qui invite à une rupture conceptuelle : **la compétence**.

Que reste-t-il donc à dire sur ce sujet qui puisse apparaître nouveau maintenant ?

Probablement y revenir, déjà pour approfondir cette réalité, tant cet aspect des sciences de l'éducation a imprimé un caractère déjà en soi suffisamment « révolutionnaire » ;

Egalement apporter des repères structurant dans un existant toujours complexe et multiforme concernant les pratiques ou les outils.

Pour autant l'essentiel peut sembler connu aux professionnels et les voies à suivre, déjà tracées.

Tout en assurant le balisage de ces voies, le parti pris de ce document est aussi d'éviter justement cette inclination à une représentation pas trop simplificatrice et confortable.

Il le fait en revisitant, à travers des contributions récentes de spécialistes et acteurs de terrain, les enjeux majeurs, les modalités fonctionnelles, la réalité des articulations avec d'autres formes d'apprentissage, bref toutes les questions nouvelles ou persistantes sur ce domaine devenu maintenant central en formation de base pour des adultes.

Une lecture interrogative, active, constructive, prospective ... et pour finir ... éclairante !

Nous tenons à remercier Marie-José Lefebvre, Chargée de mission ANLCl et Responsable du Centre Ressources Illettrisme Basse-Normandie de l'Errefom et Danielle Aspert, Stéphane Gardé du Centre Ressources Illettrisme Auvergne qui apportent par leurs contributions un éclairage concret à ce dossier.

Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, ce dossier n'est pas une étude, il rend compte des principales informations sur le sujet. Nous mettons à votre disposition une adresse mel pour vos remarques et suggestions plci@crefor-hn.fr

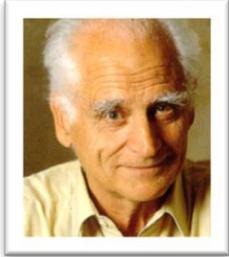
Notre collecte d'informations s'est achevée au 30 juin 2015.

La société du numérique

Du livre à l'écran : changement de paradigme

Le monde change...

Selon Michel Serres, philosophe et historien auteur de « Petite Poucette », (Éditions Le Pommier, collection Manifestes, mars 2012)



Le monde change. Dans le passé, deux inventions ont profondément modifié la culture et la transmission du savoir : l'écriture, puis l'imprimerie. Nous sommes « enfants du livre et petits-enfants de l'écriture », nous dit Michel Serres. Aujourd'hui, une nouvelle invention a de profondes répercussions sur l'enseignement et sur la société mondiale : la Toile, ou plus généralement l'informatique, le numérique, révolutionnent les savoirs et les liens sociaux. Les jeunes, comme Petite Poucette, manipulent avec dextérité les tablettes et téléphones portables, avec les deux pouces. Petite Poucette n'a plus besoin d'une tête bien pleine, ni même d'une tête bien faite comme le souhaitait Montaigne, puisque le savoir est disponible, distribué sur la Toile, accessible avec les moteurs de recherche. Sa tête est ainsi libérée pour laisser libre cours à l'intuition, à l'imagination. Petite Poucette invente le monde numérique.

La pédagogie doit s'adapter à cette révolution. À l'école ou à l'université, Petite Poucette s'ennuie et bavarde. Elle refuse la transmission classique du maître vers l'élève silencieux et préfère la navigation sur le Net. Michel Serres évoque-t-il ainsi sans les nommer les MOOC, ces cours en ligne ouverts à tous ? Ou encore la science participative et le crowdsourcing ? Certes, il limite les enjeux de l'éducation à la simple transmission de connaissances, en occultant la transmission du savoir-faire. Il ignore aussi les limites des moteurs de recherche. Michel Serres imagine que Petite Poucette inventera un nouveau format support pour remplacer les pages. Les « tutos » et autres manuels sous forme de courtes vidéos semblent lui donner raison. Michel Serres va encore plus loin en prédisant que le classement des savoirs en disciplines cloisonnées ne résistera pas aux usages informatiques. D'après lui, le désordre stimule la créativité.

La société tout entière doit s'adapter aux changements induits par le numérique. Un bruit de fond émane des réseaux sociaux, des blogs, des usages informatiques, et met en question la présomption d'incompétence ou les structures pyramidales. Michel Serres voit émerger de nouvelles compétences, qui inventent les relations sociales de demain. Ces compétences s'appuient sur une pensée algorithmique, qui définit concrètement des manières de procéder et d'enchaîner des actions. Cette vision de Michel Serres est certes résolument optimiste et ignore volontairement le côté obscur du Net. Par exemple, le consumérisme, le marketing agressif, la fracture numérique, l'exploitation des données personnelles. (...)

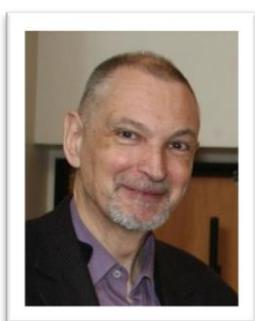
Avec une fausse naïveté, un enthousiasme communicatif et un brin de provocation, Michel Serres explore donc les possibilités infinies de l'ère numérique et prédit l'avènement d'un monde différent. Il se prend à rêver d'un passeport numérique, contenant les données individuelles, qui garantisse à la fois l'anonymat et l'individualité, à la fois le libre accès à ses données et leur protection. Ce passeport aurait un nom de code, tel que Petite Poucette.

Résumé de Jocelyne Erhel, Directrice de recherche à l'INRIA

Source : https://interstices.info/jcms/c_14556/sciences-du-numerique-et-impact-sur-la-societe

Des bouleversements culturels, cognitifs et psychologiques

Selon Serge Tisseron, psychiatre



L'être humain a inventé le langage pour prendre le relais de ses facultés mentales, ce qui a bouleversé en retour leur fonctionnement. Le même processus s'est produit avec l'invention du livre puis des écrans. La question est aujourd'hui de comprendre comment pourraient s'articuler les diverses cultures liées à ces inventions. (...)

Ce passage d'une culture à l'autre provoque un triple bouleversement : culturel, cognitif et psychologique.

Les bouleversements culturels

L'essentiel est que le passage de la culture du livre à celle des écrans est, comme l'indiquent les mots, un passage de l'unique au multiple. L'on ne lit qu'un livre à la fois, l'on regardera de plus en plus plusieurs écrans à la fois. (...)

De même, il est rare de lire un livre à plusieurs : le principe de l'école est un élève, un livre, un cahier et un crayon. Au contraire, depuis l'invention de la lanterne magique jusqu'à la télévision dans le salon, on partage l'écran. (...)

Enfin, l'auteur unique du livre a fait place à la création collective des écrans. La culture du livre est celle de la rencontre avec un auteur. (...). En revanche, la création numérique se fait en groupe, (...).

Les bouleversements cognitifs

Le mode de pensée favorisé par la culture du livre est linéaire. Il s'organise autour d'un ensemble de questions qui appellent des réponses logiques. Les questions s'articulent autour du « où, quand, comment, pourquoi ? », et l'on construit les réponses avec « mais, ou, et, donc, or, ni, car ». Ce n'est évidemment plus le cas dans la culture des écrans, qui est beaucoup plus spatiale que linéaire. La pensée temporelle favorisée par la culture du livre (et rendue visible par la succession des pages numérotées) est elle aussi remise en question par la culture des écrans. Les constructeurs de tablettes essaient d'ailleurs de trouver des astuces pour se caler sur la culture du livre. Celle-ci mobilisait la mémoire de l'événement en faisant appel au passé pour comprendre le présent, en excluant les contraires ou plutôt en les surmontant par le triptyque thèse, antithèse, synthèse. La culture des écrans, elle, joue sur une mémoire de travail concentrée sur la résolution d'un problème immédiat et ponctuel sans souci de synthèse définitive. Cela n'a pas que des inconvénients car, là où la culture du livre favorise les automatismes, le « par coeur » et la stéréotypie, la culture des écrans, en appelant chacun à une synthèse ponctuelle d'informations simultanées, développe son sens de l'innovation et son impertinence.

Les bouleversements psychologiques

D'abord, on passe d'une culture de l'identité unique à une culture des identités multiples. Pendant des siècles, tout rappelait l'individu à son identité : l'ouvrier s'habillait en ouvrier, même au bal du samedi soir. Aujourd'hui, rien n'empêche de s'habiller en sportif, en académicien ou en bourgeois, voire en ouvrier, selon l'envie et le moment. L'identité n'est plus narrative. Dans la culture du livre, le lecteur s'identifie soit au héros, soit à l'écrivain, et dans les deux cas, c'est à une identité unique. Dans la culture des écrans, l'identité est démultipliée. La culture des écrans favorise le changement d'identité et de rôle. (...)

La relation aux autres est également transformée : on passe d'une relation verticale à une relation horizontale, qui ouvre la possibilité du fonctionnement d'une intelligence collective.

Le numérique donne aussi à chacun la possibilité de fabriquer ses propres images : avec leur téléphone mobile, les jeunes sont autant producteurs d'images que consommateurs. La prééminence du langage en est bouleversée. On peut communiquer, dire sa pensée, la construire à travers les images, voire le jeu théâtral, les mimiques. Les formes non verbales de symbolisation et de communication se développent, non sans interroger les spécialistes du fait psychique.

Enfin, **les modes d'apprentissage sont bouleversés**. La culture du livre, c'est la logique hypothéticodéductive. La culture des écrans, c'est le tâtonnement, l'essai-erreur. Il n'y a plus de mode d'emploi : dans certains jeux vidéo, les instructions sont données au fur et à mesure que l'on avance. On n'apprend plus avant de se lancer.

Comment concilier culture du livre et culture des écrans ? D'abord, en les introduisant au bon moment. (...) Le jeune enfant a d'abord besoin de privilégier les repères spatiaux et corporels, ensuite, les repères temporels, notamment à travers la culture du livre. Celui qui a posé ces repères bénéficie devant les écrans

de plus de plasticité psychique et de rapidité de décision ; celui qui les possède mal risque de se scotcher de manière compulsive aux écrans, sans rien y gagner. L'essentiel est donc de favoriser les alternances, les allers-retours entre les deux cultures.

Source : Les effets sociétaux de la révolution numérique - Actes de la table ronde organisée au Sénat le 12 juillet 2012.- PREMIÈRE TABLE RONDE - LES EFFETS DU NUMÉRIQUE : UNE RÉVOLUTION SOCIÉTALE ?
<http://www.senat.fr/rap/r11-784/r11-7841.html>

La lecture à l'heure du numérique

La nature du support et son environnement influencent le mode de lecture

Internet privilégie l'efficacité, l'immédiateté et la masse d'informations.

« La lecture y est plus segmentée, fragmentée et discontinue. Le numérique, hypertexte et multimédia, induit une « hyper-attention » que des psychologues américains opposent à la « deep attention » (l'attention profonde) que nécessite la lecture linéaire sur papier. Le risque que la lecture classique devienne insupportable, y compris physiquement, se profile. Nous assisterions alors à la « liquidation de la faculté cognitive (...) remplacée par l'habileté informationnelle ». Comme le souligne Nicholas Carr : « La dernière chose que souhaitent les entrepreneurs du Net, c'est d'encourager la lecture lente, oisive, ou concentrée. Il est de leur intérêt économique d'encourager la distraction... »

Un espace silencieux qui met en échec le culte de la vitesse

« Le livre papier, dans sa linéarité et sa finitude, dans sa matérialité et sa présence, constitue un espace silencieux qui met en échec le culte de la vitesse et la perte du sens critique. Il est un point d'ancrage, un objet d'inscription pour une pensée cohérente et articulée, hors du réseau et des flux incessants d'informations et de sollicitations : il demeure l'un des derniers lieux de résistance. »

Source : Le livre dans le tourbillon numérique - Le Monde diplomatique, n° 666, septembre 2009, p. 27

Faire appel à de nouveaux repères

Dans une vidéo Claire Belisle compare le mode de lecture traditionnelle de l'information (livres, etc.) au mode de lecture lié à Internet et la navigation. « Les livres imposent globalement un mode de lecture linéaire et comportent des indications sur le contexte. Avec le développement d'Internet et la navigation dans l'information par activation d'hyperliens, l'individu est obligé d'identifier l'information au fur et à mesure qu'il active des liens et en reconstituer le contexte. Il doit faire appel à de nouveaux repères pour construire les différents contextes lui permettant de savoir avec quelle catégorie d'information il interagit. L'accès à l'information passe nécessairement par la maîtrise de ces indicateurs. »

Source : Internet et la formation, Claire Belisle, canal U, 2007, 14 min

https://www.canalu.tv/video/profession_formateur/2_claire_belisle_internet_et_la_formation.524

Pourquoi la lecture numérique est-elle différente ?

En 2008, dans une interview pour Wired, quelques mois avant d'écrire son célèbre article, "Est-ce que Google nous rend idiot ?", Nicholas Carr expliquait : "La chose la plus effrayante dans la vision de Stanley Kubrick n'était pas que les ordinateurs commencent à agir comme les gens, mais que les gens commencent à agir comme des ordinateurs. Nous commençons à traiter l'information comme si nous étions des nœuds, tout est question de vitesse de localisation et de lecture de données. Nous transférons notre intelligence dans la machine, et la machine transfère sa façon de penser en nous."

Les caractéristiques cognitives de la lecture en ligne ne sont pas les mêmes que celle de la lecture profonde, estime Maryanne Wolf. Avec le numérique, notre attention et notre concentration sont partielles, moins soutenues. Notre capacité de lecture se fixe sur l'immédiateté et la vitesse de traitement. Nous privilégions une forme de lecture qui nous permet de faire plusieurs tâches en même temps dans des larges ensembles d'information. Les supports numériques ont tendance à rendre notre lecture physique (tactile, interactions sensorielles...) tandis que le lire nous plonge plutôt dans un processus cognitif profond. Pour la spécialiste, il semble impossible de s'immerger dans l'hypertexte. Reprenant les propos de Carr, "l'écrémage est la nouvelle normalité", assène-t-elle. "Avec le numérique, on scanne, on navigue, on rebondit, on repère. Nous avons tendance à bouger, à cliquer et cela réduit notre attention profonde, notre capacité à avoir une lecture concentrée. Nous avons tendance à porter plus d'attention à l'image. Nous avons tendance à moins internaliser la connaissance et à plus dépendre de sources extérieures."

Source : Notre cerveau à l'heure des nouvelles lectures, Hubert Guillaud, Internet actu.net, 2013

<http://www.internetactu.net/2013/01/04/notre-cerveau-a-lheure-des-nouvelles-lectures/>

Les enjeux pour les publics fragilisés

Le contexte

A l'évidence, le numérique est de plus en plus présent dans nos vies personnelle, sociale et professionnelle. Sachant que sur les deux millions cinq d'illettrés en France, une personne sur deux travaille, cette réalité peut vite devenir problématique ; capacités à rendre compte via un écran à son hiérarchique, conduire un chariot élévateur avec de l'informatique embarquée, activer un GPS équipant son véhicule de livraison ou gérer les téléalarmes dans les lieux de vie sous sa responsabilité.

Dans sa vie personnelle, la maîtrise du numérique est aussi utile pour bénéficier de tarifs intéressants via des achats en ligne (SNCF ou autre), s'inscrire pour profiter du covoiturage (consommation collaborative) ou bien participer à la vie associative de son quartier avec les mails d'invitation, associés à des plannings partagés (utilisation de Doodle, par exemple). Suivre les résultats scolaires de ses enfants sur l'ENT ou tenir à jour ses dossiers auprès des services sociaux, nécessitent aussi un savoir-faire numérique. Au regard de ces enjeux multiples, le numérique apparaît, dans le champ de la formation, autant comme une ressource à mobiliser, une compétence à développer, mais aussi un enjeu sociétal à relever.

Source : «Quels usages du numérique avec les personnes en situation d'illettrisme ?», Jean VANDERSPELDEN (http://www.fffod.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2495)

« Natifs » Versus « Immigrants » du monde numérique

(...)Il existe de grandes différences parmi les apprenants que nous rencontrons (comme dans l'ensemble de la population) : certains connaissent encore mal l'informatique, ils sont « no digital », ils ne sont pas équipés, n'y ont pas accès et redoutent les technologies. Ils ne s'en préoccupent pas directement, n'ont pas de besoins impérieux ou opposent refus catégorique sauf au moment où une demande extérieure risque de les y contraindre. (...)

Dans un essai publié en ligne en 2001 (Digital Natives, Digital Immigrants), Marc Prensky, auteur, chercheur, consultant et concepteur de jeux vidéo, ne pouvait que constater à quel point les élèves d'aujourd'hui diffèrent de leurs enseignants.

Selon lui, « ces jeunes sont de la toute première génération à avoir grandi avec les outils numériques. (...) Tous ces outils font dorénavant partie de leur vie. Et cela a comme impact qu'aujourd'hui, ces natifs du numérique pensent et assimilent l'information d'une toute autre façon que nous, simple immigrant du monde numérique. »

De notre point de vue, les « digital natives » grandissent dans une société dont la culture a été transformée par l'utilisation du numérique avec de nouvelles façon de communiquer, de s'informer mais aussi de s'exprimer, de raisonner. Même s'ils ne sont pas tous des utilisateurs acharnés, leurs références

sont teintées de cette culture où l'on collabore, ou l'on peut essayer, tâtonner, trouver de l'aide pour résoudre un problème.... Ce qui n'inclut pas une réelle compétence d'utilisation.

Enfin le statut de « digital immigrants » « pose la question de l'acculturation numérique [...] : elle invite à considérer l'évolution des individus au sein d'une culture changeante comme une sorte de migration temporelle »... comment s'adapter, apprendre, être motivé par ces nouvelles pratiques ? C'est peut être une question de génération mais c'est avant tout comment s'adapter, y trouver de l'intérêt et aiguïser sa curiosité (...)

Source : Extrait de « Pratiques de l'écrit et culture numérique », Danielle Aspert, Initiales : Champagne-Ardenne, 2013, p.41

Illettrisme, numérique et risque d'exclusion

Fracture numérique, computer illiteracy, digital illiteracy, analphabétisme numérique, illettrisme numérique, illectronisme autant de termes qui portent une préoccupation pour les plus démunis face au numérique.

(...) les enjeux de l'introduction du numérique dans les actions de formation en direction des publics illettrés sont, pour au moins deux raisons(...).

La première raison est que la « non-compétence numérique » renforce les risques d'exclusion des publics déjà exclus du fait de leur non-maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul. La Communauté européenne reconnaît d'ailleurs, depuis 2006, la compétence numérique comme l'une des compétences clés, au même titre que la lecture et l'écriture.

En effet, les nouvelles pratiques de e-recrutement, l'usage des technologies dans les processus de production, la nécessité de travailler en réseau, augmentent les risques de disqualification professionnelle. Contrairement à l'idée répandue, les métiers les plus faiblement qualifiés sont eux aussi impactés par le numérique ; les exemples sont nombreux, dans le domaine de la propreté, du conditionnement, de la gestion des stocks, ou même des services à la personne. Ainsi, une assistante de vie doit gérer son planning de rendez-vous avec son téléphone portable, assister la personne dans la gestion de ses appareils de domotique, de son pilulier électronique ou de tout autre appareil respiratoire, de son informatique domestique et, bien sûr, soigner son image et son réseau de professionnels sur le web pour trouver de nouveaux clients. Par ailleurs, les relations avec l'administration, les impôts, la CAF, Pôle emploi sont d'autant plus compliquées que l'on ne maîtrise pas la e-administration. Participer à la vie de son quartier, s'inscrire à un service de proximité, s'engager dans la vie associative, se déplacer... sont autant d'actions de plus en plus malaisées lorsqu'on n'a pas de messagerie électronique, ou que l'on ne sait pas consulter un site en ligne.

La seconde raison est que les technologies éducatives sont un puissant levier de formation des savoirs de base et des compétences-clés, dont la lecture et l'écriture. Les personnes en situation d'illettrisme, en relation souvent difficile avec l'école, sont friandes d'une approche individualisée, qui leur permet

d'aborder l'écrit autrement que par le papier/crayon. Contrairement à la relation avec un formateur, la neutralité de l'outil permet une interaction sans jugement de valeur ; l'erreur devient formative, l'ordinateur ne juge pas. Certains ont déjà une pratique de numérique et des réseaux sociaux, et il est habile de s'appuyer sur cette compétence en construction pour aborder différemment le rapport à l'écrit. Même si ces pratiques touchent aux jeux en ligne, au téléchargement de musique ou à l'écriture de SMS, les stagiaires faiblement scripteurs et lecteurs, sur les réseaux – et les usages qu'ils développent mériteraient d'être analysés –, sont compris et rendus visibles par les formateurs qui, parfois, occultent cette réalité.

La reconnaissance de ce savoir-faire informel et son prolongement dans des activités plus formelles sont de nature à renforcer et à optimiser les chances de progression. La production d'un écrit grâce à un traitement de texte permet une valorisation des productions directement diffusables, sur un site web ou un blog, change l'estime de soi et l'image dégradée que la personne a d'elle-même.

Source : In Revue Education permanente « la formation à l'épreuve du numérique », Frédéric Haeuw, Joelle Arnodo, Afp, HS 2013, p.182

Le concept d'inclusion numérique

« Le numérique redistribue des pouvoirs aux gens. Tout l'enjeu est que ça se fasse en direction de ceux qui en ont le plus besoin. » Benoît THIEULIN, président du conseil national du numérique (CNNum)

Source : <http://www.les-cahiers-connexions-solidaires.fr/tribune/inclusion-numerique-benoit-thieulin-cnnum/>

Le Conseil National du Numérique a remis ses conclusions sur l'inclusion numérique à Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, le mardi 26 novembre 2013.

Adopté par les membres du CNNum, le rapport intitulé « Citoyens d'une société numérique – Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir: pour une nouvelle politique d'inclusion » s'appuie sur des concertations (...) qui ont rassemblé environ 60 personnes : associations, élus, médiateurs, représentants d'entreprises, fédérations professionnelles, administrations, experts et chercheurs.

A l'issue de ce travail, le CNNum a voté un rapport recommandant notamment :

- de développer la littératie pour tous, comme référentiel commun et évolutif de compétences, afin d'inclure "au" mais également "avec" le numérique, en tant qu'accélérateur de transformation sociale.

Source : <http://www.cnumerique.fr/inclusion/>

« Donner à tous les citoyens les clés du monde du futur ... »

Chaque personne doit pouvoir accéder à la littératie numérique, qui se définit comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités ». (OCDE, La littératie à l'ère de l'information, 2000)

Cet accès est à la fois un impératif moral et une nécessité économique.

- Chaque personne passée par l'éducation nationale doit y avoir acquis une littératie numérique. De même, chaque personne ayant suivi une formation professionnelle doit y avoir acquis les composantes numériques indispensables à l'exercice de la profession correspondante.

- La formation ayant de plus en plus vocation à se mener tout au long de la vie, les dispositifs correspondants doivent également inclure des acquis de littératie numérique. Celle-ci doit, entre autres, permettre aux personnes qui n'ont pas ou peu bénéficié du système scolaire initial, d'acquérir les bases d'une culture numérique qui leur permette de vivre, travailler, et évoluer dans un monde plus en plus numérique.

- Chaque personne en situation d'exclusion, précaire, migrant, sans-papiers, sans abri ou détenu..., doit pouvoir acquérir les bases indispensables de littératie numérique pour que le numérique ne devienne pas pour elle une double peine et facilite au contraire sa réinsertion sociale.

Source : Rapport « Citoyens d'une société numérique – Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion », CNUM, Paris, 2013, p.39

<http://www.cnummerique.fr/wp-content/uploads/2013/12/Rapport-CNUM-10.12-1.pdf>

Pourquoi est-ce important ?

Comme l'affirme l'Académie des sciences (*L'enseignement de l'informatique en France : Il est urgent de ne plus attendre* », 2013 - http://www.academie-sciences.fr/activite/r_apport/rads_0513.pdf), il s'agit de « donner à tous les citoyens les clés du monde du futur, qui sera encore bien plus numérique et donc informatisé que ne l'est le monde actuel, afin qu'ils le comprennent et puissent participer en conscience à ses choix et à son évolution plutôt que de le subir en se contentant de consommer ce qui est fait et décidé ailleurs ». Cet objectif repose sur l'acquisition d'un bouquet de compétences et connaissances, que nous appelons littératie numérique. Sans cette littératie, la personne est confrontée à un véritable handicap cognitif, qui peut se révéler aussi violent que l'analphabétisme, et qui affaiblit fortement son « pouvoir d'agir ». Privé de littératie numérique, un individu ne peut plus s'épanouir, participer à la société comme citoyen ou se réaliser dans un parcours professionnel (...)

Source : Rapport « Citoyens d'une société numérique – Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion », CNUM, Paris, 2013, p.39-40

<http://www.cnummerique.fr/wp-content/uploads/2013/12/Rapport-CNUM-10.12-1.pdf>

Valoriser la compétence numérique

Le numérique est un formidable outil de valorisation et de reconnaissance. S'autoriser à utiliser un ordinateur dans le cadre familial par exemple, change le regard que les autres portent sur soi. De même, développer son identité numérique est une manière d'exister autrement qu'avec le poids de ses difficultés à l'écrit : je peux communiquer avec des supports de qualité (y compris des photos), je peux mettre en valeur mes compétences et changer ainsi mon image, pour moi et pour les autres. C'est en quelque sorte une modalité « d'autoformation », en n'oubliant pas l'ouverture culturelle et sociale que permet le web 2.0. La prise en compte des acquis et des compétences développées de manière informelle, puis de manière formelle tout au long des parcours de formation et est donc une dimension essentielle. En effet, avant même d'entrer en formation, les publics concernés ont déjà des savoir-faire, souvent méconnus, sur les réseaux sociaux et avec le numérique, car ils ont déjà pour certains intégré, par obligation ou par choix, la dimension numérique de notre existence sociale ! Il est indispensable de prendre en compte et de reconnaître ces savoir-faire, pour en faire des leviers pédagogiques. Par la suite, la traçabilité des apprentissages en formation doit permettre d'identifier et de valoriser les compétences numériques développées, de manière transversale ou de manière directe.

Nous sommes, avec le numérique, dans une sorte de cercle vertueux :

D'une part, utiliser les technologies pour mieux apprendre le « lire écrire compter » développe transversalement des compétences numériques, sur l'usage de l'ordinateur, sur l'usage l'internet pour rechercher des sources d'information, sur l'usage des réseaux sociaux, pour gérer son identité numérique, échanger, communiquer et produire.

D'autre part, l'usage numérique développe aussi des compétences au « lire écrire compter ». Autrement dit, le fait de partir de ces savoirs faire numériques pour aborder autrement l'écrit, c'est à dire faire le passage de l'écran à l'écrit, est une stratégie payante.

La compétence numérique ne peut donc se réduire à la maîtrise des outils et des technologies, mais s'ouvrir sur la question des usages en situation. Le concept de littératie numérique rend bien compte de cette situation. On la définit généralement comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser les TIC dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités».

Source : Guide de démultiplication des pratiques « Vers une reconnaissance de la compétence numérique », Région Haute-Normandie, Anlci, Juin 2014, p. 10-11

<http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Forum-2.0/Vers-une-reconnaissance-de-la-compete-numeric-gu-ide-Haute-Normandie>

Des questions en suspens... Quels choix faire ?

Selon Hugues Lenoir, enseignant chercheur en Sciences de l'éducation à l'Université Paris Ouest Nanterre



Les enjeux liés au numérique sont de toutes natures : politiques, économiques, pédagogiques et sociaux.

Enjeux politiques et sociaux car selon la nature des choix opérés en matière numérique, les modes d'organisations sociales prendront des formes différentes. En d'autres termes, de quel numérique fait-on le choix ?

De celui d'un numérique qui émancipe, qui autonomise et responsabilise ou au contraire celui d'un numérique qui aliène et domestique ? S'agit-il de permettre à chacun d'exercer une citoyenneté active ou de simplement tenir au mieux sa place dans l'appareil de production et de consommation ? Participe-t-il du projet de l'Éducation populaire ou d'un souhait de normalisation de la pensée et/ou de pacification sociale ?

Enjeux économiques aussi : développe-t-on le numérique pour satisfaire les appétits des constructeurs et du marché aux petits soins de consommateurs connectés dont on renouvelle à l'infini les « besoins » ou pour une autre économie de circuits courts, de matériel réparable, évolutif et de solidarité ?

Enjeux pédagogiques dans le choix des outils pour (s')apprendre et de leurs usages. Nous savons en effet que bien souvent le logiciel ou la machine, du fait de leurs conceptions, surdéterminent les usages sauf à posséder des niveaux d'expertise difficile à atteindre.

(...) Ce qu'il convient dans ce domaine comme dans d'autres c'est de décoller le nez des machines et de leurs performances afin de pouvoir exercer un regard critique pour analyser les tenants et les aboutissants de nos choix individuels et collectifs, de nos décisions pédagogiques, logistiques... et de leurs effets cumulés tant sur les personnes que sur les environnements.

Source : Extrait de « Pratiques de l'écrit et culture numérique », Hugues Lenoir, Initiales : Champagne-Ardenne, 2013, p.78-79

Ou <http://www.hugueslenoir.fr/pratiques-de-lecriture-et-culture-numerique/>

Une évolution législative favorable au numérique et aux publics peu qualifiés

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a été publiée au Journal Officiel du 6 mars 2014. Elle s'appuie sur l'accord national interprofessionnel (ANI) du 13 décembre 2013. Elle comporte deux volets qui sont complémentaires : la formation professionnelle, l'emploi, l'apprentissage et la démocratie sociale.

Cette réforme poursuit une politique de **sécurisation des parcours** engagée il y a plusieurs mois. Un accent fort est mis sur la formation des publics peu qualifiés avec le socle de connaissances et compétences professionnelles.

Le socle de compétences, première certification interprofessionnelle !

La compétence numérique, un des sept piliers du socle

Chargé de définir les modalités de délivrance de la certification "socle de connaissances et de compétences professionnelles", le Copanef (Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation) a présenté le 17 février 2015 le projet d'adaptation de son référentiel aux spécificités des secteurs et des régions, confié aux CPNE (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelles) et Coparef (Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation).

Ainsi l'article D. 6113-2 précise que le socle de connaissances et compétences professionnelles comprend sept piliers dont: « **l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique** ».

Source : in *Actualité de la formation.- Centre Inffo.- 2015*

<http://www.actualite-de-la-formation.fr/une-du-sommaire/une-de-2015/le-socle-de-competences-premiere-certification-interprofessionnelle.html?>

LOI n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028683576&categorieLien=id#JORFARTI000028683914>

Décret n° 2015-172 du 13 février 2015 relatif au socle de connaissances et de compétences professionnelles

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/2/13/ETSD1431206D/jo/texte>

Un référentiel : le S3CP (« S2CP ») depuis janvier 2015

Les partenaires sociaux (CGPME, Medef, UPA, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO, CGT) dans une délibération du 28 mai 2014, ont précisé dans un référentiel « la définition du **Socle Commun de Connaissances et de Compétences Professionnelles (S3CP)**, aujourd'hui appelé **Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles (S2CP)**, ayant pour objectif de favoriser l'évolution et les transitions professionnelles tout au long de la vie professionnelle».

Son contenu, à l'instar du **Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP)** élaboré par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), a été écrit sous une forme suffisamment large afin que chaque branche, chaque monde professionnel, en assure l'adaptation pertinente, la contextualisation, au regard du métier occupé ou de l'environnement professionnel de l'individu.

Les compétences numériques qui doivent être maîtrisées y sont définies ainsi :

3. UTILISER LES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE	
	Résultats attendus observables et/ou mesurables
Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur	Repérer et nommer dans son environnement de travail les différents éléments liés à l'informatique : machines numériques, systèmes d'alarme ordinateurs... Mettre un ordinateur en marche, utiliser un clavier, une souris. Accéder aux fonctions de base : traitement de texte, messagerie électronique, navigation internet.
Saisir et mettre en forme du texte Gérer des documents	Comprendre la structure du document. Saisir et modifier un texte simple. Créer, enregistrer, déplacer des fichiers simples. Renseigner un formulaire numérique. Savoir imprimer un document.
Se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web	Utiliser un navigateur pour accéder à Internet. Se repérer dans une page web. Utiliser un moteur de recherche. Effectuer une requête. Analyser la nature des sites proposés par le moteur de recherche. Enregistrer les informations. Savoir trouver des services en ligne. Identifier les sites pratiques ou d'information, liés à l'environnement professionnel.
Utiliser la fonction de messagerie	Utiliser et gérer une boîte de réception et un fichier contacts. Ouvrir et fermer un courriel ou un document attaché. Créer, écrire un courriel et l'envoyer. Ouvrir, insérer une pièce jointe.

Source : <http://www.fpspp.org/portail/resource/filecenter/document/042-00001i-07m/140528-referentiel-socle.pdf>

FOAD : premier décret publié au Journal officiel...

La loi du 5 mars dispose que l'action de formation continue peut se réaliser en tout ou partie à distance, le cas échéant en dehors de la présence des personnes chargées de l'encadrement (article L6353-1 du Code du travail complété par l'article 5 de la loi du 5 mars 2014). Dans ce cas, l'organisme de formation dispensateur doit préciser dans le programme de formation les éléments suivants :

- la nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser ;
- les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance ;
- les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire.

A l'issue de la formation, le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Modalités de mise en œuvre de la FOAD

Les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire qui suit une séquence de formation ouverte ou à distance ... comprennent notamment :

- les compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation;
- les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;
- les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Justificatifs permettant d'établir l'assiduité d'un stagiaire en FOAD

L'assiduité du stagiaire contribue à justifier de l'exécution de l'action de formation. Pour établir l'assiduité d'un stagiaire à des séquences de formation ouvertes ou à distance, sont pris en compte :

- « les justificatifs de réalisation des travaux demandés » ;
- « les informations et données relatives au suivi de l'action, à l'accompagnement et à l'assistance du bénéficiaire par le dispensateur de la formation » ;
- « les évaluations spécifiques, organisées par le dispensateur de la formation, qui jalonnent ou terminent la formation ».

Source : [loi-formation.fr](http://www.loi-formation.fr).- Centre Inffo.- 2014

<http://www.loi-formation.fr/actualites/reforme-de-la-formation/actualites-de-la-reforme/actualites-2014/Formations-ouvertes-ou-a-distance.html>

L'article L. 6353-1 du Code du travail

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=8709829F8E65920737B4759F416EFAA7.tpdila08v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006189926&cidTexte=LEGITEXT00006072050&dateTexte=20150511

JORF n°0193 du 22 août 2014 page 13958 / texte n° 30
Décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes ou à distance
[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029387809&cat](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029387809&categorieLien=id)
[egorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029387809&categorieLien=id)

En quoi cette évolution législative est-elle bénéfique ?

Selon Jean Vanderspelden, « le décret du 22 août 2014 sur la FOAD « donne espoirs »...



Le décret du 22 août 2014 sur la FOAD, donne espoirs de voir enfin, notre système de formation continue (paritaire, complexe et datant de 1971) s'assouplir (...).

Cette flexibilité est attendue prioritairement pour les adultes les moins qualifiés, salariés ou non. Parmi les degrés de souplesse figurent, en bonne place, les formations dites ouvertes. Les actions de type FOAD reposent sur une multimodalité de situations d'apprentissage combinées, présentielle et/ou à distance, individuel et/ou collective, en ligne et/ou dans un centre de ressources, mais, à chaque fois, accompagnées dans une relation pédagogique adaptée, évolutive et contractualisée. (...)

Très certainement, la réforme va être compliquée à mettre en œuvre ! Cela sera d'autant plus difficile si nous restons sur des modèles culturels de transmission calibrés du savoir. Ces modèles sont basés sur une logique de distribution de contenus, souvent dans un lieu unique. Il s'agit de favoriser des organisations plus ouvertes, proposant et pilotant une diversité de situations d'apprentissage mettant les apprenants en activité dans des dynamiques d'espaces-temps. Avec l'accompagnement pédagogique utile, avec le tutorat adapté, chaque apprenant pourra y saisir une multitude d'opportunités d'apprendre. Cela comprend des modes formel et/ou informel, des modes transmissif et/ou collaboratif avec la juste dose de numérique. La relation humaine reste, y compris dans les formations multimodales, clé.

Source : Extrait de l'article « L'autoformation accompagnée et la loi du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi & à la démocratie sociale ».- Jean Vanderspelden.- novembre 2014

<http://www.iapprendre.fr/>

Les publics fragilisés favorisés par cette évolution législative ...

Selon Jacques Bahry, président du FFFOD (Forum Français pour la Formation Ouverte et à distance), cette évolution législative favorise les publics fragilisés...



« Pour soutenir la compétitivité en France, il faut aussi continuer à former les gens performants. Nos ingénieurs, les cadres, tout le monde a besoin de se former. Cependant, concernant le Compte personnel de formation (CPF), la nouvelle loi accorde **une priorité absolue aux formations liées au "socle de connaissances de base"**, qui s'adressent donc à ceux qui ne possèdent pas les bases ; et cela quelles que soient les modalités de la formation. D'autre part, la réforme va encore plus loin que les précédentes sur la régionalisation de la formation. C'est-à-dire qu'elle octroie aux Régions la possibilité d'habilitier des organismes pour former les personnes de bas niveau de qualification. Cette disposition marque également le souhait du législateur de donner une priorité à ces publics. »

Source : Libres savoirs.- Région Centre. 2015:

https://libressavoirs.regioncentre.fr/uPortal/uPortal/render.userLayoutRootNode.uP;jsessionid=584DA534BECF2C0AED97AACA39D684D0?uP_root=root&uP_sparam=activeTab&activeTab=informations&showAll=true&articleId=3841

La compétence numérique portée par l'Union Européenne

La recommandation 2006/962/CE du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie identifie ainsi « les compétences clés dont chaque personne a besoin pour obtenir un emploi et parvenir à la satisfaction personnelle, à l'inclusion sociale et à la citoyenneté active dans le monde actuel axé sur la connaissance ».

L'une des huit « compétences clés » de l'Europe est :

- **la compétence numérique qui implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI) et, donc, la maîtrise des technologies de l'information et de communication (TIC).**

Source : Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Portail de l'union européenne, Europa synthèse de la législation européenne

http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11090_fr.htm

Recommandation 2006/962/CE du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie [Journal officiel L 394 du 30.12.2006].

<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:394:0010:0018:fr:PDF>

Les pratiques et usages pédagogiques variés

Des typologies d'actions

Selon Frédéric Haeuw, Docteur en sciences de l'éducation et consultant indépendant et Joelle Arnodo, responsable de projets à l'AFPA, direction de la formation et développement des compétences, 5 typologies d'actions sont pratiquées :



Le numérique pour évaluer

La première catégorie d'outils vise à évaluer les compétences de base :

- c'est le cas d' « Evado », outil d'évaluation en ligne produit par l'ANLCI ;
- du logiciel « Pôle position », de l'Agence nationale pour la formation automobile, qui évalue en ligne les savoirs en enseignement général et professionnel à partir de questionnaires. Il peut s'agir aussi de repérer les jeunes en difficulté, comme le fait le Réseau des observatoires locaux de la lecture, qui propose « un ensemble d'outils d'évaluation de la lecture, traités de manière collective ou individuelle [...] la saisie des résultats permettant un traitement informatique des données apportant des informations sur les compétences en compréhension et en identification des mots de chaque élève ».

Il peut s'agir aussi d'évaluer les compétences plus génériques :

- le projet « Plus avenir », porté par le groupement interprofessionnel régional pour la promotion de l'emploi des personnes handicapées des Pays de la Loire, qui propose des « activités au moyen desquelles le jeune est amené, sous une forme ludique, à porter un regard sur ces capacités, ses savoir être, savoir-faire, ainsi que ses souhaits professionnels ».

Enfin, notons plusieurs transpositions du référentiel des compétences-clés en situation professionnelle (CCSP2) de l'ANLCI, afin d'évaluer les compétences dans le champ de l'entreprise :

- le dispositif « REDIP-Alicia » dans les entreprises agroalimentaires ;
- le dispositif « 1001 lettres », porté par Opcalia.

Le numérique pour apprendre

Cet usage est historique. Les acteurs de la lutte contre l'illettrisme ont été parmi les premiers à comprendre l'intérêt du numérique comme outil pour apprendre à lire, écrire et compter. Au-delà des aspects liés au statut de l'erreur, que nous avons évoqués, les intérêts psychocognitifs sont nombreux :

- élargissement du champ visuel du lecteur lent ou débutant, pour une lecture plus fluide et plus efficace ;
- apport de la multicanalité (image, son, texte) pour renforcer la portée sémantique et mnémonique;
- interactivité par la proposition d'aides à la résolution des problèmes ;
- évaluation simultanée et feedbacks ; simulation de situation professionnelle, etc.

On peut toutefois constater des pratiques très nuancées. Certains pédagogues s'en tiennent à un enseignement assisté par ordinateur, avec des séances de cours en classe prolongés par des travaux en salle informatique sur des logiciels classiques ou des sites en ligne :

- c'est notamment le cas des cours municipaux pour adultes de la Ville de Paris. D'autres sont plus innovants et créent des ressources à partir de technologies plus modernes, de type Flash, pour produire de la 3D, comme :
 - o le dispositif « dalia », porté par l'association Education et formation ;
 - o la société Formagraph avec le projet « imago », produit des serious games. (...)

Le numérique pour organiser la formation

La troisième catégorie d'outils correspond aux plates-formes de téléformation, autrement dit aux logiciels qui proposent des parcours individualisés, à distance ou non. On retrouve naturellement au sein de la plate-forme des outils d'évaluation-positionnement et de formation, mais elle propose, en sus des apprentissages en ligne, un suivi à distance et une traçabilité des activités.

- le Pavillon des apprentissages, d'insuPFormation, met en ligne « plus de cinq cents séquences de formation favorisant les apprentissages à partir d'une interface simple et épurée permettant une prise en main rapide pour tous les publics, grâce à des consignes et des aides sonorisées » ;
- la plate-forme développée par l'école de la deuxième chance de Marseille, avec un système de progression sous forme de ceintures, comme pour le judo ;
- le CFA de Marzy, propose des parcours individualisés s'appuyant sur le centre de ressources ;
- ou l'organisme RECIFE, avec La clé du savoir, « outil ouvert et entièrement personnalisable, utilisé en présentiel comme à distance, pour des besoins, des projets et des usages différenciés ».

Le numérique comme passerelle entre approche sociale et approche formelle

Entrent dans cette quatrième catégorie les organismes de formation qui intègrent la dynamique sociale portée par les réseaux, au sein des dispositifs formels de lutte contre l'illettrisme :

- les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) des communes de Châtenay-Malabry et du Plessis-Robinson expérimentent, par exemple, l'usage des blogs personnels à l'école. « Parce qu'écrire est la meilleure façon d'apprendre à lire et à progresser en production d'écrit, faire créer dans le cadre scolaire des blogs personnels à des élèves en difficulté est une activité pertinente [...] Elle interroge les liens à tisser entre technicité et sens, et sur les frontières entre temps scolaire et temps personnel. » ;
- le centre de ressources illettrisme (CRI) de la région Auvergne propose de mettre en évidence les savoir-faire et les capacités à communiquer, à publier et à partager de l'information, notamment via les SMS et les réseaux sociaux, pour en faire des « opportunités d'ancrer » des séquences interactives privilégiant les activités dans des parcours de formations ouvertes, intégrant, consolidant et élargissant ces savoirs Inetvise à faciliter les départs en formation des personnes qui en sont le plus éloignées ; par le biais d'une plate-forme numérique interacteurs à base territoriale, il s'agit de transformer une pratique de bourses d'échanges en demande de formation formelle et d'inscription en formation ouverte et à distance.

Le numérique comme vecteur d'insertion sociale

Cette dernière catégorie d'usages se situe dans des pratiques sociales, portées par des organismes ou des structures qui, a priori, n'ont pas une vocation formative formelle. Ce qui est visé ici, c'est la prise en compte de la compétence numérique au service de l'insertion citoyenne ou professionnelle, et la réduction de la fracture numérique qui touche les personnes les plus fragilisées, dans un monde où la compétence numérique est vitale. Les acquis concernant la maîtrise de la lecture et de l'écriture sont en quelque sorte des advenus, certes heureux mais non centraux en termes d'objectifs. Ici, les acteurs mobilisent davantage les technologies du quotidien, « de la vraie vie », ce qui ouvre un champ pédagogique presque infini et transforme nécessairement les modes d'accompagnement. Citons d'abord :

- les cyber@llyes, organisés chaque année par la fédération nationale des Francas, qui permettent aux enfants fréquentant les centres de loisirs, écoles et collèges, de relever en ligne des défis scientifiques reliés à leur territoire. Ces élèves découvrent ainsi leur lieu de vie, la rigueur de la démarche scientifique, le goût de la compétition, les règles de vie en société et sur la toile, et incidemment, améliorent leur rapport à l'écrit ;
- dans un autre contexte, le restaurant social Pierre Landais, à Nantes, propose aux personnes en grande précarité un atelier informatique, des accès libres à Internet, des clés USB pour stocker leurs documents. Ces mises à disposition ont permis de faire éclore des blogs solidaires d'échanges, des cyberlettres partagées sur les préoccupations sociales des usagers, des ressources en ligne, bref de nouveaux types de socialisation.

Source : Extrait issu de la Revue Education permanente « la formation à l'épreuve du numérique », Frédéric Haeuw, Joelle Arnodo, Afpa, HS 2013, p. 183-186

Une chance pour l'apprenant !

Selon Jean Vanderspelden, Consultant ITG «Apprenance & FOAD», interviewé en Mars 2014 par le Pôle Lutte contre l'illettrisme du Crefor, il y a des pratiques souhaitables, une évolution à prendre en compte et des enjeux à ne pas ignorer :

PLCI : Selon vous, quelles sont les pratiques du numérique souhaitables en formation ?

JV : Vaste question ! Dans un 1^{er} temps, je dirais que le numérique présente l'avantage de redonner la main à l'apprenant. Depuis que le numérique existe, on a jamais autant écrit, lu, mais aussi, échangé, publié, partagé, créé, etc, y compris pour les adultes peu qualifiés. Avec son ordiphone dans les mains, avec sa tablette ou son ordinateur portable, un adulte dispose d'un outil qui change potentiellement ses rapports aux autres et au monde ; «Urbi et ordi». Tout est dans le mot «potentiellement». Vu l'envahissement du digital dans nos sphères (personnelles, sociales et professionnelles), notre rôle, en tant qu'acteurs du savoir, sera très certainement, de plus en plus, de poser des repères (comme apprendre à s'autoformer) et de donner du sens aux différents usages du numérique (comme les apprentissages collaboratifs, et les apprentissages informels).

Le numérique crée de la porosité ! A nous de la positiver pour que les apprenants mobilisent aussi le numérique pour apprendre, mieux plus et différemment.

Le numérique est une haute opportunité pour ouvrir, diversifier et enrichir nos dispositifs de formation et les faire évoluer vers des «écosystèmes d'apprenance». Le numérique est clairement une chance, à saisir, pour les apprenants, et donc, pour nous.

PLCI : Ces pratiques correspondent-elles à des évolutions de fond de la pédagogie du numérique ou de la prise en compte de nouveaux usages non prévus ?

JV : Avec l'appui de mes collègues des CARIF-OREF (Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Guadeloupe, Limousin, Martinique, PACA & Poitou-Charentes), j'anime des sessions de professionnalisation des acteurs ou des actions d'accompagnement de dispositifs de formation.

Il s'agit d'explorer, de construire et de valider des pistes pour un passage d'une formation aujourd'hui uniquement centrée sur une logique de «Lieu», vers des dynamiques plus ouvertes d'«Espace temps». Cette évolution est aujourd'hui rendue possible par l'essor des pratiques individuelles/collectives du numérique. Ces pratiques sont aujourd'hui observées plus du côté des apprenants que des organismes. Ces derniers mettent en place de nouveaux espaces de formation : Ressources en ligne, Plate-forme de télé-formation, Classe virtuelle, Communauté d'apprentissage avec les outils du Web 2.0, mais aussi MOOC, SPOC, Pédagogie inversée, etc. Le numérique ne porte pas seul la pédagogie. Il s'agit de trouver une alliance évolutive entre «Pédagogie & Technologie», pour que ces usages soient au service des activités et interactions des apprenants, de plus en plus connectés.

PLCI : Quels sont les enjeux, les risques et plus globalement les perspectives avec la généralisation des technologies numériques pour les publics peu qualifiés ?

JV : Les travaux que je mène en partenariat avec le CRI Auvergne¹ et avec le réseau des APP Languedoc-Roussillon, grâce à l'appui de l'ANLCI dans le cadre du Forum 2.0², tendent à montrer que l'on peut être à la fois «peu qualifié», voire en situation d'illettrisme, et avoir une culture et une pratique du numérique. L'émergence de cette culture est clairement une opportunité pour interpellier, accompagner et valoriser différemment ces adultes en difficulté. Il s'agirait de passer de la «Lutte contre l'illettrisme» au «Développement de la littératie numérique pour tous³».

La question des risques d'exclusion de public les plus fragiles est un souci constant, renforcé lorsque l'on a travaillé au sein des APP où la mixité des niveaux des publics, est mise en oeuvre. Il y a urgence, en France, à rééquilibrer pragmatiquement notre système paritaire de financement de la formation, au profit de ceux qui en ont le plus besoin et à ouvrir nos dispositifs pour plus de flexibilité.

Source : Extraits issu de La lettre de la Mireb n°26, Crefor Haute-Normandie, mars 2014, p.3-4
http://infodoc.crefor-hn.fr/doc_num.php?explnum_id=8594

Des pratiques différentes pour les formateurs

Quels nouveaux rôles pour les formateurs ?

Nouvelles postures

(...) pour mieux intégrer l'autre, en tant que sujet actif de son apprentissage, le formateur va être amené dans sa pratique à :

- se mettre plus en retrait pour laisser l'autre apprendre ;
- aider à observer, plutôt que dire où et quoi regarder ;
- se situer dans un rapport « individu-ressources », « individu-projet », en alternant avec l'autre les postures pour apprendre, avec lui et de lui, plutôt que seulement prétendre lui enseigner ;
- ...

Nouvelles missions

Pour Caspar (2011), les formateurs vont connaître des mutations dans leurs activités :

Caspar établit 4 polarités qui interpellent l'identité et le rôle du formateur au-delà de la maîtrise d'un métier ou d'un contenu :

- la polarité motivationnelle interroge sa relation à l'apprenant ;
- la polarité expérientielle questionne la capacité du formateur à tirer parti des ressources formatives de l'environnement, à rendre ce dernier favorable à l'apprentissage ;
- la polarité réseau pose la question de la dimension sociale dans les pratiques et le positionnement du formateur ;
- la polarité centrée sur le savoir pousse à envisager sa propre relation au savoir.

Motivation	Expérience	Réseau	Savoirs
- motivateur	- accoucheur de savoir	- bâtisseur d'environnement	- apprenant
- éveilleur	- cristallisateur d'expériences	- <i>training designer</i>	- spécialiste de la connaissance
- coach d'apprentissage	- Web guide	- technopair	- <i>knowledge leader</i>
- focalisateur d'attention et de projets	- mentor	- coapprenant	- manager de connaissances
- facilitateur	- échangeur de pratiques	- compagnon d'apprentissage	- curateur
- homme/femme ressource	- clarificateur de symboles	- garant de la parole	- veilleur de tendance
- médiateur de connaissance	- consultant en autoformation	- agenceur de ressources éducatives	- <i>chief learning officer</i>
- andragogue	- compagnon de route	- développeur de culture de pratiques	- pilote Internet
- animateur d'apprentissage		- expert en reliance	- chasseur de tendances pédagogiques
- ambianneur d'apprentissage		- animateur de réseau	- metteur en scène
- anthropologue		- connecteur	- scénariste
- exciteur de neurones		- métamoteur (du changement)	
- incubateur (de projets, d'idées, d'initiatives de l'apprenant)		- inventeur des conditions d'apprendre	
- stimulateur de désir			

Figure 13 : Les quatre polarités du formateur

Source : *Former, se former et apprendre à l'ère du numérique*, Denis Cristol, ESF editeur, 2014, p. 170-172

La professionnalisation des formateurs incontournable

La compétence numérique du formateur en formation de base est considérée comme transversale au métier. Elle impacte l'ensemble de ses activités de préparation, d'animation, d'accompagnement, d'évaluation, mais aussi de posture résolument tournée vers une relation d'aide et de communication. Diversifier les activités pour favoriser les apprentissages de base, maintenir la motivation des apprenants, contribuer à la restauration de l'estime de soi et au sentiment de compétence (Fenouillet, 2012) sont les principaux motifs d'intégration des TIC évoqués par des formateurs interviewés dans le cadre de cette étude. (...)

Une professionnalisation des acteurs de la formation conduisant à la généralisation d'une certification pour les formateurs serait-elle un facteur déclencheur d'innovation dans leur pratique ?

Source : In Revue Education permanente « la formation à l'épreuve du numérique », Frédéric Haeuw, Joelle Arnodo, Afpa, HS 2013, p.171

Inscrire les pratiques pédagogiques des professionnelles dans une réelle complémentarité « écran/papier »

Contribution de Stéphane Gardé, Chargé de projets – Responsable du numérique et Danielle Apert, Directrice au Centre Ressources Illettrisme Auvergne



Travailler dans un centre ressources, dont les missions s'organisent autour de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, permet de questionner les pratiques, les usages et la pédagogie mise en œuvre pour les personnes qui manifestent des besoins sur les savoirs de base. Au-delà des réponses à apporter en termes d'information, de sensibilisation, de conseil et de ressources pédagogiques, d'ingénierie de formation à construire, nous



inscrivons dans la durée nos observations, l'analyse des situations et leur évolution.

Plus spécifiquement, dans le cadre de nos propositions de formation concernant l'accès et l'utilisation du numérique, nous rencontrons en « formation des acteurs » (intervenants dans des dispositifs et actions de la cohésion sociale, de la LCI, de l'insertion etc.) une hétérogénéité d'utilisations, de maîtrise et de non-maîtrise des outils, qui interroge à la fois les pratiques des formateurs et la représentation qu'ils ont de leur métier et de leur rôle.

La pédagogie s'en trouve, de fait, bousculée : comment s'y prendre face à un groupe composé de personnes qui, pour certaines d'entre elles, n'ont pas de demande particulière pendant que d'autres partagent les photos de leur compte facebook, font des vidéos avec leur téléphone portable ou se repèrent avec google street view ?

La question d'utiliser ou non le numérique ne se pose plus, il faut se demander comment accompagner chacun vers un apprentissage voire une réelle maîtrise de ces environnements : à quoi vont-ils servir, pour qui, quelles sont les attentes mais aussi les leviers à trouver pour motiver chacun ?

L'enjeu, de notre point de vue, n'est pas d'abandonner livres et documents papier pour le « tout écran », mais de trouver comment, pédagogiquement, on peut inscrire sa pratique dans une réelle complémentarité.

Que faire et comment faire, avec des apprenants ?

Accompagné par un expert, Jean Vanderspelden, nous avons essayé de construire, avec un petit groupe de formateurs, des séquences pédagogiques sur le thème « se déplacer en Auvergne » : le projet consistait à proposer aux apprenants, répartis en binôme, de retrouver *un lieu connu de tous* sur des supports papier, tels que plans, cartes, atlas, puis en recherchant sur internet : repérer le lieu de formation, puis *un lieu connu de chacun*, l'endroit où ils habitent, le lieu de leur naissance... Nous avons ainsi construit une carte collaborative réunissant tous les éléments trouvés, que nous avons dans un second temps pu remplir « à distance », en dehors du temps de présence en formation.

Nous avons pu expérimenter chaque scénario dans un groupe en formation, avec des objectifs liés à la mobilité. L'observation de ce qui se passait, de la façon dont ils s'y prenaient, nous a confortés dans l'idée que :

- quel que soit leur degré de maîtrise des savoirs de base, certains apprenants ont des pratiques qu'ils sont prêts à tenter, à partager, à expliciter, au sein d'un binôme et plus largement dans le groupe, entre pairs ;
- la marge d'autonomie qui leur a été laissée a permis des tâtonnements, des essais/erreurs, sans jugement, et une reprise de confiance en soi ;
- ils peuvent solliciter le formateur, quand il y a nécessité, pour avancer ;
- ils deviennent plus curieux pour oser aller plus loin ;
- (...)

Le premier enseignement que l'on en retire s'oriente tout d'abord vers une nécessité de professionnaliser des acteurs : faire évoluer les pratiques des professionnels, les enrichir par de nouvelles approches, les questionner à travers les observations de terrain envisagées sous forme d'expérimentations.

Le numérique nous impose de réinterroger nos pratiques d'accompagnement ; un changement de posture du formateur doit s'opérer : il s'agit de passer d'un modèle pédagogique vertical et frontal à un modèle horizontal et collaboratif, car le lieu et le temps de formation ne définissent plus le seul espace d'apprentissage...

Le formateur passe d'une « expertise en savoirs » à une expertise en « apprenance »...

Mise en place d'une culture numérique chez les professionnels

La nécessité d'inclure du numérique dans les pratiques : vers un "formateur 2.0"

Cela ne se résume pas à inclure des « .pdf » sur écran dans un cours, des quizz en ligne, ou utiliser un vidéoprojecteur... Il s'agit de favoriser une réelle implication des apprenants dans le processus d'apprentissage, en partant d'une présomption de compétences notamment numériques, en s'appuyant sur les outils du web 2.0, technologie par essence collaborative, les réseaux sociaux, etc...

"Si le numérique est devenu le premier espace de mise à disposition de l'information, cela n'en fait pas un lieu de savoir en tant que tel", B. Duvauchelle

Le rôle du formateur reste donc essentiel.

L'importance, dans un premier temps, est de développer sa pratique du numérique : un usage du numérique à expérimenter soi-même afin de connaître le fonctionnement des outils que l'on va, ou pas, utiliser au cours d'une séance pédagogique. Nous sommes tous apprenants ! Cette pratique peut se partager en observant la pratique des « autres » (collègues mais aussi stagiaires).

Inscrire sa démarche pédagogique, dans un accompagnement spécifique aux publics adultes peu qualifiés : il s'agit à la fois d'enrichir, de repenser un scénario, une séquence pédagogique avec de nouveaux outils qui viendront, à leur tour, susciter des besoins pédagogiques. On mobilise alors des démarches dites « actives » avec les apprenants.

Ces usages sont porteurs d'éléments d'analyse où l'outil ne fait pas la démarche, mais un outil bien choisi sera au service du scénario pédagogique élaboré et de l'objectif visé.

Une seconde étape, savoir développer une veille numérique : il est important de découvrir des outils, ce qui permet d'en déduire des usages possibles. Cela peut se faire, par un accompagnement par des professionnels, mais également par la mise en place d'une veille numérique. Pour cela il est possible d'utiliser des "agrégateurs de contenus" permettant par exemple de s'abonner à des "flux RSS" afin de suivre facilement un flux ciblé d'informations. On peut compléter sa veille avec des outils de "curation de contenus", autour de thématiques données, la rendre accessible à d'autres et pourquoi pas même collaborer !

Une possibilité complémentaire est d'appuyer sa veille sur celle réalisée par des spécialistes des domaines qui nous concernent. D'où l'intérêt des outils collaboratifs !

Freins et leviers observés chez les professionnels

Les freins :

- La peur de perdre rôle et fonction : quelle est la place du formateur face au « e-learning » ?
- Cette méthode de formation permet théoriquement de s'affranchir de la présence physique d'un enseignant à proximité. En revanche, le rôle du tuteur distant apparaît, avec des activités de facilitateur et de médiateur. Les commandes, sous forme de marchés publics et appels à projets, en font actuellement la promotion, à partir de concepts insuffisamment partagés ; c'est très déstabilisant pour un professionnel.
- La place de la professionnalisation : des formateurs insuffisamment formés aux pédagogies actives. Les responsables d'organismes de formation qui interviennent auprès des publics les moins qualifiés doivent poursuivre leurs efforts sur cet axe et encourager les initiatives.
- La nécessité d'inclure de nouveaux usages en formation ne va pas de soi : cela renvoie les formateurs à leur propre pratique du numérique, riche à un niveau personnel mais souvent limitée en situation professionnelle, conséquence de la confiance insuffisante qu'ils peuvent avoir vis-à-vis des apprenants dans ce domaine.
 - o On observe très peu de pratiques collaboratives, ou alors seulement entre formateurs, ce qui est un début. Or on peut tout à fait découvrir ou se perfectionner avec des outils de traitement de texte collaboratifs, dans une démarche pédagogique impliquant les stagiaires.
 - o Les apprenants sont aussi connectés, ont des pratiques, et la dichotomie des usages se fait plus entre les générations, qui sont plus ou moins connectées et ont plus ou moins de pratiques numériques, qu'entre les publics lettrés et ceux qui ne le seraient pas ou peu...
- Les réticences à questionner des pratiques professionnelles pour faire évoluer sa posture : l'utilisation du numérique en formation pour un effet « ludique » qui reproduit une pédagogie transmissive et non active. Il faut passer du web 1 (internauts passifs) au web 2 (internauts contributeurs). Rendre le stagiaire acteur dans son apprentissage dans une démarche qui peut se résumer ainsi : *expérimenter pour structurer...*
- Un manque de temps pour pratiquer, tester, expérimenter.

Les leviers :

Certains leviers sont à rechercher dans les freins évoqués...

- Renverser le rapport « pratiques numériques personnelles » et « professionnelles », ou plutôt l'équilibrer ! S'ils y sont invités, si c'est un champ de compétences reconnues, les formateurs seront certainement motivés,
- Pratiquer la collaboration... Il n'est pas nécessaire d'être ingénieur en informatique pour développer des pratiques numériques collaboratives : les outils du web 2.0 le sont par essence !
- Développer des pratiques d'accompagnement où l'apprenant a une place centrale, partir de ses besoins, de ses compétences et favoriser la collaboration, l'échange, le partage de connaissances.... Pour une réelle appétence qui se traduit par une assiduité, une plus grande autonomie.
- Faire de l'outil un moyen (et non une fin en soi) au service d'une démarche pédagogique spécifique.
- Le numérique lui-même est un levier nous permettant de revisiter les fondamentaux de la pédagogie.
- Ne pas hésiter trop... et se jeter à l'eau !

Trois exemples d'animations proposés à des professionnels

Le Barcamp Auvergne 2013 : ce n'est pas une pratique numérique mais une pratique collaborative qui avait, cette année-là, pour objet l'utilisation du numérique.

En 2013, le CRI Auvergne a initié une rencontre intitulée "barcamp" concernant "Les pratiques d'accompagnement et le numérique". Un barcamp est une «non-conférence» sur le principe «pas de spectateur, tous participants». Il n'est pas indispensable d'être un « professionnel » du numérique pour participer. Il suffit d'être curieux et intéressé pour venir partager, découvrir et échanger autour de questions telles que : comment nos pratiques d'accompagnement évoluent, s'enrichissent avec l'utilisation des outils numériques synchrones ou asynchrones, dans les domaines du social, de l'insertion, de la formation, de l'orientation, de la mobilité, de la culture et du travail ? <http://www.barcampauvergne.tk/> . L'intérêt de ces rencontres réside à la fois sur la forme de la rencontre , on connaît la thématique du rendez-vous mais le programme est fait par les participants, et sur le fond car on n'est plus dans un modèle descendant, celui qui initie le contenu de l'atelier, lance l'échange à partir d'un outil, une question, une problématique et tous les participants prennent la parole...

Accompagnement de pratiques et/ou découverte de pratiques à distance : élaboration d'un document collaboratif avec nos collègues d'autres CRI, notamment le Pôle Lutte contre l'illettrisme du Crefor

Un accompagnement des pratiques, uniquement à distance, a été proposé à 7 collègues de régions différentes pour le projet de mise en ligne de ressources pédagogiques élaborées pour le 8 septembre 2014, à l'occasion de la journée internationale de l'alphabétisation.

Cet accompagnement a été réalisé uniquement à distance : par téléphone, mail ou réalisation de visio, avec Bordeaux, Châlons, Grenoble, Rouen, Orléans, Châteauroux, Marseille, entre fin août et début septembre.

Cet outil est la version 2.0 d'un « panneau d'affichage ». C'est un outil numérique qui permet de collaborer en ligne simplement, de collecter et de partager le résultat d'un travail personnel ou en groupe.

Transposition : Sa simplicité d'utilisation permet à des publics éloignés du numérique et/ou en difficulté avec les savoirs de base d'expérimenter un outil collaboratif 2.0 entièrement paramétrable.

<http://fr.padlet.com/prevention/resill-2014>

Des exemples de blogs réalisés en formation, avec et par des apprenants

- Le blog « Mots de passe 63 »

<http://mdp63.blogspot.fr/p/mots-de-passe-63-edition-2013-la.html> : Une formation financée par le Département du Puy-de-Dôme, en 2013 avait pour “ fil directeur” un projet de groupe : les participants ont choisi de créer le blog "Mots de passe 63".

- Le Blog « Mosaïque »

<http://mosaique4.wordpress.com/> : par un atelier ECLER de Lire et Ecrire (Molenbeek), depuis novembre 2013 .

- Le Blog « atmosphèrelesud »

<http://atmospherelesud.wordpress.com/> : par un atelier ECLER d’un groupe de femmes de Lire et Ecrire, depuis décembre 2011

En conclusion, nous avons chacun, de façon différente, individuellement et collectivement, réinterrogé nos façons de faire, nous avons été bousculés ; nous avançons à notre rythme, dans nos contextes professionnel ou bénévole respectifs...

Nous vivons nous aussi des situations d’apprenants.

Les outils numériques ne prennent pas le pas sur la pédagogie, ils restent à son service.



Centre Ressources Illettrisme Auvergne

6, rue du Clos Notre Dame - 63000 Clermont-Ferrand

www.cri-auvergne.org

L'expertise des haut-Normands ... Ou comment valoriser et travailler la compétence numérique

Plusieurs organismes de formation haut-normands ont en effet créé et développé des outils numériques d'apprentissage accessibles à des personnes en situation d'illettrisme. Voici leurs témoignages :

Un consortium d'acteurs pour la mise en œuvre de la FOAD sur un territoire

ALFA, le CLIPS Lillebonne, Média formation, Forgecnor 2000, Fodeno Le Havre sont cinq partenaires réunis en consortium afin de développer une ingénierie pédagogique et territoriale pour le développement de la formation ouverte et à distance en direction des publics de la lutte contre l'illettrisme.

Le modèle pédagogique retenu est le suivant

- une plateforme de téléformation commune : Syfadis ;
- des ressources créées par les organismes de formation en fonction des besoins de chacun, mais également une utilisation de ressources existantes, payantes ou gratuites et disponibles en ligne, y compris celles développées par les autres acteurs régionaux (entre autre, Dalia1) ;
- un modèle de FOAD de type « blended learning » : aujourd'hui 60 % distance et 40 % en présence. Les 60 % sont en tutorat synchrone (plate-Forme Syfadis + Skype). Le formateur distant est mobilisé sur toute la séance. L'accueil en centre de proximité est assuré par un animateur de centre de ressources, (...)
- une utilisation du présentiel pour travailler les activités pédagogiques qui ne peuvent se faire à distance : la communication à l'oral par exemple, ou des travaux en sous-groupe. (...)

On constate très peu d'abandon et d'absentéisme, moins que sur d'autres actions en présentiel, ainsi que des effets très positifs sur la reprise de confiance. Apprendre avec l'outil informatique permet aussi de lever des freins et de déclencher les apprentissages des compétences clés. Le numérique permet ainsi de renouer avec l'écrit. De plus, les apprentissages sont optimisés grâce à l'individualisation.

Impacts sur la compétence numérique

Les publics développent leur compétence numérique en particulier dans les domaines suivants :

- maîtrise des éléments matériels ;
- gestion/organisation de l'environnement informatique, documents (organisés en fichiers/dossiers) ;
- conception d'un document numérique, de type traitement de texte ;
- identification et organisation d'informations ;
- navigation Internet : accès au Web en utilisant les fonctions courantes d'un navigateur, accès à différentes ressources en ligne ;
- communication : participation à des communications synchrones (via Skype) et asynchrone via la messagerie électronique.

Ce développement de compétences numériques permet à l'apprenant de développer d'autres usages du numérique dans sa vie personnelle (...) De façon transversale, ces nouvelles compétences clés et compétences numériques permettent ainsi un développement de l'autonomie des personnes, une gestion du temps optimisée et un développement de capacités organisationnelles.

Une clé pour se former et capitaliser ses compétences

La seconde initiative est portée par l'association RECIFE, qui est un pilier et un « témoin » de la Lutte contre l'illettrisme dans la région.

La « clé du savoir » est une clé USB de 8 GO qui comprend :

- l'identification du stagiaire ;
- son portefeuille de compétences ;
- un espace ressources : possibilité d'aller sur des sites d'apprentissage (choisi par RECIFE) : ressources plutôt gratuites ;
- les cours de l'action suivi par le stagiaire : il peut donc aller les travailler dans un espace multimédia ou à distance ;
- des exercices créés avec le logiciel Didapage ;
- une partie citoyenneté : lien vers la mairie, la préfecture, etc. ;
- un espace de stockage personnel ;
- un agenda ;
- certains textes sont sonorisés pour les non lecteurs.

Le stagiaire utilise sa clé tout au long de la formation à RECIFE. C'est sa propriété, il l'utilise comme il le veut. La clé suit ensuite le stagiaire tout au long de son parcours même lorsqu'il change d'organisme de formation.

Effets sur les publics accueillis

L'expérimentation a concerné 200 stagiaires depuis le début. Première incidence : Le formateur ne gère plus la relation pédagogique avec les stagiaires de la même manière. Les apprenants semblent plus motivés grâce au numérique et ressentent une réelle liberté pour apprendre. L'estime de soi, la responsabilisation sont renforcées. La clé apporte également une valeur ajoutée sur la recherche d'emploi : les livrets de suivi et livrets de compétences en entreprise deviennent des supports attrayants et présentables. Le e-recrutement est en voie de développement, y compris pour les emplois faiblement qualifiés, et le e-portfolio permet de mettre en avant ses compétences et de renforcer sa présence numérique. Les CV en ligne peuvent aussi pallier aux difficultés de lecture et d'écriture en offrant d'autres supports de valorisation (vidéo, photos par exemple ou preuves de compétences).

Enfin, nombre d'apprenant utilisent désormais l'ordinateur familial, ce qui contribue à lutter contre la fracture numérique.

DALIA, une approche par les ressources

Cette initiative est portée par Education et Formation, association loi 1901, née de « peuple et culture », qui intervient dans le domaine de la lutte contre illettrisme, l'alphabétisation et les compétences linguistiques, depuis 40 ans. Cet organisme développe depuis plusieurs années DALIA, une collection de ressources numériques interactives dédiées à la lutte contre l'illettrisme.

Le modèle pédagogique retenu est le suivant

- le format des ressources est assez court, entre 20 et 30 minutes, voire une heure ;
- le choix a été fait de produire des ressources à haute valeur ajoutée technologique, utilisant les techniques professionnelles des serious game ;
- les ressources sont construites sur une approche situationnelle, qui peut s'apparenter à l'approche du Référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP). Les activités proposées peuvent être liées à un métier (...) ou avec des situations de la vie courante (...);
- Dalia intègre un positionnement des publics selon les degrés du référentiel ANLCI ;
- la modalité d'usage la plus fréquente est l'autoformation accompagnée en centre de ressources, mais d'autres situations pédagogiques sont possibles à distance ou en présence, en individuel et en collectif.

Effets sur les publics accueillis

DALIA s'adresse à tous publics, scolarisés en France ou pas, en difficulté avec les actes simples de la vie quotidienne et professionnelle. (Lire une notice, se repérer sur un plan, faire des calculs simples...).

À partir de situations connues ou vécues de la part des apprenants, ce contexte « signifiant » permet de développer des compétences essentielles qui permettent une meilleure autonomie dans la vie courante, et plus largement un accès et une participation plus active à la société. (...)

Impacts sur la compétence numérique

En travaillant les activités DALIA pour le développement des compétences de base (Lire, écrire, compter), la plupart des apprenants travaillent aussi la compétence numérique. Tout d'abord, en se familiarisant avec une interface qui comporte une « logique » de navigation (Bouton, menu, interactivité) qui est commune et donc transférable avec d'autres applications en ligne ou sur appareils mobiles (smartphones, tablettes), de plus en plus répandus, même auprès des publics peu qualifiés.

Ensuite, les situations « d'exercices », présentes dans toutes les activités DALIA, permettent, pour les plus inexpérimentés, de travailler : le maniement de la souris simple (clic, sélection) ou plus élaborée (Glisser-déposer), la saisie de texte dans des champs, la sélection d'informations qui sont autant d'activités elle aussi transposables dans d'autres contextes numériques, permettant globalement l'acquisition d'une compétence numérique de base.

Dans le cadre du Programme Opérationnel Régional (POR) FEDER, du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et de la Stratégie de Cohérence Régionale de l'Aménagement Numérique (SCORAN 2.0), initiée en partenariat avec l'Etat, de nombreux objectifs ont été fixés en faveur du développement des usages numériques.

Le réseau des GRETA - Une intégration de l'outil numérique dans les actions

Depuis des années le réseau des GRETA organise des formations pour les salariés relevant de la lutte contre l'illettrisme et l'acquisition des compétences clés. Les formateurs intègrent dans ces parcours des outils numériques pour diversifier les supports et acculturer ces publics à l'usage du numérique.

D'une façon globale, au travers de la plateforme numérique E-GRETA et de la création ou de l'achat d'outils numériques, nous avons créé des progressions pédagogiques intégrant l'usage de supports numériques dans nos réponses formatives sur savoirs de base. Enfin, pour accompagner l'usage de la plateforme et des outils numériques, nous avons développé une expertise sur la formation de tuteurs FOAD, le coaching et l'accompagnement des stagiaires au travers des actions du CAFOC.

Concernant spécifiquement la compétence numérique, nous avons construit des réponses spécifiques dans le cadre du programme DécliCC à destination des salariés et des personnes en Contrat de Sécurisation Professionnelle; du programme Contrat d'Accès à la Qualification de la Région à destination des jeunes en définition de projet.

Effets sur les publics accueillis dans le cadre du programme DécliCC

Avec un environnement approprié, c'est-à-dire un petit groupe homogène il a été assez aisé de créer de l'envie pour des salariés au démarrage peu compétents, parfois réticents à l'utilisation de l'outil informatique et à la formation en général. Cette organisation permet une réactivité importante en terme de contenu et une capacité plus importante pour le formateur à moduler ses temps d'intervention auprès de chacun des stagiaires. L'approche de l'informatique via les besoins et les centres d'intérêt de chacun a été un facteur décisif de la réussite et a permis aux stagiaires de se montrer plus confiants face à l'évolution de leur environnement professionnel (informatisation des postes).

Pour résumer, Il en est ressorti :

- une dédramatisation de l'usage de l'informatique ;
- un renforcement de la confiance vis-à-vis de l'outil informatique ;
- une attitude plus ouverte vis-à-vis de la démarche de formation de façon globale.

Malgré leur appartenance à la génération Y, les jeunes en CAQ (Contrat d'Accès à la Qualification) ne voient pas leur capacité de travail augmenter par le simple fait qu'ils soient mis en situation sur des postes informatiques. Seule leur capacité à utiliser l'ordinateur à des fins ludiques est apparue comme réelle. A partir du moment où l'informatique est un outil de travail, leurs compétences ne sont pas beaucoup plus importantes que celles d'autres groupes. Leurs difficultés de concentration, leur rapport assez conflictuel avec le travail scolaire et les apprentissages ne sont que marginalement réduites du fait de la modalité « informatique » de la séance. Un travail plus approfondi sur l'ensemble des outils leur a réellement permis de développer et de mieux comprendre la portée de leurs usages du numérique. Il est à noter que l'attractivité du support compte beaucoup dans la motivation des apprenants, surtout chez les publics jeunes. Au regard de notre expérience nous pouvons penser qu'il faut diversifier les approches en fonction des typologies, de l'âge, de la situation, des centres d'intérêts et de motivation. Il convient donc aussi de diversifier les outils, mais aussi de les associer dans une logique globale de compétence numérique pour apprendre. L'apprenant va ainsi modifier son rapport à l'apprentissage et faire évoluer son environnement de travail pour apprendre.

Par ces divers usages, la compétence numérique se développe et est valorisée !

Eu égard aux retours expériences des acteurs haut-normands, les compétences suivantes sont développées par les publics de la lutte contre l'illettrisme au travers des solutions proposées :

- compétences de communication, mail, réseaux sociaux, présentation de document, de supports de travail ou de convivialité.
- compétences de recherche d'informations, accroissement et évaluation des sources, récupération et communication des informations.
- compétences d'usages des outils numériques, smartphones, tablettes, ordinateur et de leur applications).
- compétences de travail collaboratif avec les pairs, les collègues de travail.

Source : Guide de démultiplication des pratiques « Vers une reconnaissance de la compétence numérique », Région Haute-Normandie, Anlci, Juin 2014, p. 5-10

<http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Forum-2.0/Vers-une-reconnaissance-de-la-compete-numeric-guide-Haute-Normandie>

La future Région Normandie appuyée par l'Europe s'engage pour le numérique !

En Haute-Normandie

Un appel à projets "Accompagnement des usages numériques non-marchands et innovants"



Dans le cadre des politiques européennes (Europe 2020, Digital Agenda, Programme Opérationnel Régional FEDER) et régionales (CPER et SCORAN 2.0 - Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique, initiés en lien avec l'Etat), l'Europe et la Région s'associent à travers le lancement de l'appel à projets « Accompagnement des usages numériques non-marchands et innovants ».

Outre le développement des outils numériques, celui-ci a pour objectifs l'amélioration des échanges, la réduction des disparités territoriales et la modernisation de l'action publique.

Pour mettre en application les préconisations effectuées, l'Europe et la Région proposent de se centrer dans un premier temps sur les usages numériques issus des secteurs suivants (**les organismes de formation ou les associations qui travaillent dans le champ des savoirs de base peuvent prétendre aux catégories 1 et 2*) :

- catégorie 1 : e-administration et e-inclusion*
- catégorie 2 : culture, sports et patrimoine*
- catégorie 3 : orientation et formation
- catégorie 4 : enseignements et e-éducation
- catégorie 5 : territoires intelligents, mobilité et transports
- catégorie 6 : recherche
- catégorie 7 : e-santé et environnement
- catégorie 8 : réseaux et services numériques mutualisés, dédiés aux usages non marchands.

Cet appel à projets est doté de 6 M€ (2 M€ au titre de la Région et 4 M€ au titre du FEDER).

Il est composé de deux volets :

- le volet 1 est à destination des projets égal ou supérieur à 50 k€ HT et donne lieu à des aides FEDER et régionale. Pour ce volet, seul le formulaire de demande FEDER est à renseigner ;
- le volet 2 est quant à lui à destination des projets inférieur à 50 k€ HT et donne lieu à une aide régionale. Pour ce volet, seul le dossier de candidature régional est à renseigner.

Procédure et calendrier

Cet appel à projets s'adresse en premier lieu aux collectivités et leurs groupements (Communautés de communes, Communautés d'agglomération, Métropoles, Syndicats mixtes, Pôles d'équilibre territoriaux ruraux, etc), aux associations, et plus largement aux acteurs et organisations d'intérêt public ou économique œuvrant en faveur de projets d'usages numériques non-marchands.

La date limite de dépôt des dossiers par voie électronique ou par voie postale est fixée au 31 juillet 2015 pour une instruction des dossiers dès septembre 2015.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de la Région et très prochainement sur le site « L'Europe s'engage en Haute-Normandie » :

<http://www.hautenormandie.fr/LES-ACTIONS/AAP-usages-numeriques>

En Basse-Normandie



« Ressources numériques illettrisme » : le groupe de travail de Communotic

par Marie José Lefebvre, Chargée de Mission Anlci et Responsable du Centre Ressource Illettrisme de l'Errefom

Né d'une volonté forte de la Région Basse Normandie, **Communotic** (<http://www.communotic.fr/>) est un espace de collaboration et d'échange pour le développement de la formation multimodale.

C'est un espace collaboratif ouvert à tous les professionnels de la formation, de l'orientation et de l'insertion, mais c'est aussi l'organisation de groupes de travail, séminaires et web conférences sur des thèmes ciblés, la participation à des actions nationales sur la multimodalité en formation, le lien avec des éditeurs d'outils, de plateformes multimodales, de ressources pédagogiques en ligne.

En partenariat avec le Centre de Ressources Illettrisme de l'Errefom et la chargée de programmation Illettrisme de la Région, un groupe de travail « **Ressources numériques Illettrisme** » a été lancé début 2015.

Méthodologie de travail

Pendant 3 mois, 8 organismes de formation spécialisés dans la lutte contre l'illettrisme (Acsea Formation Lisieux, EPE Caen, Enefa Hérouville Saint Clair, Coallia Saint Lô, La Maison des mots Argentan, La Boîte aux Lettres Alençon, Passerelles vers l'emploi Avranches, Greta Sud Normandie et Greta Coutances) ainsi qu'un CFA (ICEP Caen), 20 formateurs, 170 stagiaires ont testé les ressources numériques de 5 éditeurs : Education et Formation pour Dalia – Gerip – Insup pour Pavillon des apprentissages - Neotis pour Assimo – TLT pour Vocabase et Savoirs de base.

Chaque structure a testé les ressources de 2 ou 3 éditeurs et chaque éditeur a été testé par 2 ou 3 structures.

Une grille d'analyse très détaillée a été construite en commun avec un descriptif général, une partie analyse formateur, une partie analyse stagiaire et une partie technique.

Les 3 mois de tests ont été ponctués de rencontres et d'échanges sur le travail effectué.

Une grille de synthèse par éditeur a été élaborée, puis renseignée par les structures à partir de confrontations avant d'arriver à la version finale.

En résultat, 5 grilles sont à disposition, reprenant la synthèse et toutes les remarques des formateurs et stagiaires.

Les grilles ont vocation à renseigner tous les formateurs, organismes bas-normands de Communotic sur la manière d'utiliser au mieux les ressources dans un processus pédagogique.

Les résultats et perspectives

Le mercredi 27 mai 2015, une conférence téléphonique a réuni l'ensemble des éditeurs et des organismes de formation « testeurs » pour un retour croisé sur le contenu des grilles de synthèse.

L'exemplarité de la démarche et la qualité du travail fourni par les organismes ont été soulignés par les éditeurs.

Les ressources seront mises à disposition par Communotic de tous les organismes bas-normands intervenant sur l'illettrisme jusqu'à fin avril 2016.

Les CFA bas normands intégrés à la démarche « Compétences de base des apprentis » seront également invités à les tester.

L'objectif est double :

- leur permettre de se familiariser avec les plateformes, ressources et se concentrer sur les changements pédagogiques induits ;
- continuer le processus de critique des ressources et plateformes durant 1 an pour les faire évoluer si besoin.

Ce groupe de travail « ressources numériques illettrisme » se poursuit jusqu'en avril 2016. En effet, les organismes de formation comme les éditeurs ont souhaité poursuivre leur travail collaboratif autour de la thématique du parcours : après avoir analysé les ressources, il s'agit maintenant de travailler ensemble sur leur intégration dans des parcours différenciés.

CyberDéfinitions

- **Agrégateurs de contenus** : En informatique, un logiciel d'**agrégateur** tresse plusieurs fils de [syndication](#) en même temps. Il prévient de la mise à jour d'un site web ou des actualités qu'il publie (par notification sonore, visuelle, etc.). Également, il importe le contenu nouveau en question et il le fait pour un ensemble de sites (...)

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Agr%C3%A9gateur>

- **Analphabétisme numérique (digital illiteracy)**

Non maîtrise des outils numériques

Source : « *Le numérique peut-il être un levier contre l'illettrisme ?* Elie Maroun.- Anlci.- 2014

<http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/fichiers-lies-a-un-evenement/Le-Printemps-du-numerique-mars-2014>

- **Autoformation accompagnée** : L'autoformation accompagnée vise à rendre l'apprenant acteur de sa formation et à développer ses capacités d'autonomie dans ses apprentissages. Autoformation ne veut pas dire apprendre seul. Le formateur accompagne et guide les apprentissages en autonomie afin d'assurer une meilleure progression et moins de découragement. Les échanges avec d'autres apprenants sont possibles et permettent de s'entraider.

Source : <http://www.appsete.net/pages/presentationApp/fonct.1.2.html>

- **Blended learning** : On désigne par le terme de **blended-learning**, la formation dispensée selon plusieurs modalités d'apprentissage cumulatives. Les principales sont
 - le **présentiel**, c'est-à-dire entre deux personnes ou plus physiquement présentes au même endroit
 - le **distanciel asynchrone**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un contenu de formation e-learning
 - le **distanciel synchrone**, c'est-à-dire par le biais d'une visio-conférence

Source : http://www.e-doceo.be/definition_blended-learning.php

- **Crowdsourcing** : Consiste, pour les éditeurs de sites, à utiliser les internautes pour créer des contenus, répondre aux questions d'autres visiteurs, voire participer à la conception du site. Ce terme, que l'on peut traduire par "approvisionnement par la foule" représente une sorte d'externalisation ("outsourcing"). En mutualisant les ressources et compétences de leurs visiteurs, les sites peuvent alors proposer des produits et services à des coûts très bas.

Source : <http://www.journaldunet.com/diaporama/0610-dicoweb2/1.shtml>

- **Curation de contenus** : La **curation de contenu** (étymologiquement du latin *curare* : prendre soin et de l'anglais *content curation* ou *data curation*) est une pratique qui consiste à sélectionner, éditer et partager les contenus les plus pertinents du [Web](#) pour une requête ou un sujet donné. La curation est utilisée et revendiquée par des sites qui souhaitent offrir une plus grande visibilité et une meilleure lisibilité à des contenus (textes, documents, images, vidéos, sons...) qu'ils jugent utiles aux internautes et dont le partage peut les aider ou les intéresser.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Curation_de_contenu

- **Flux RSS** : RSS (sigle venant de l'anglais « Really Simple Syndication ») est une famille de formats de données utilisés pour la syndication de contenu Web. Un produit RSS est une ressource du World Wide Web dont le contenu est produit automatiquement (sauf cas exceptionnels) en fonction des mises à jour d'un site Web. Les flux RSS sont des fichiers XML qui sont souvent utilisés par les sites d'actualité et les blogs pour présenter les titres des dernières informations consultables.

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/RSS>

- **Formations dites ouvertes et FOAD** : Une « formation ouverte et/ou à distance » est un dispositif souple de formation organisé en fonction des besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur. " (circ. DGEFP n°2001/22 du 20/07/2001)
- **Fracture numérique (générationnelle)**

La fracture numérique générationnelle ou plutôt culturelle est un clivage fort dans la société sur les usages d'Internet. Cette fracture est due au fait que la nouvelle génération est née avec Internet. Ils sont appelés "natif numérique" (ou "digital native" en anglais), tandis que l'ancienne génération est appelée "immigrant numérique". La fracture numérique générationnelle peut être aussi appelée l'autre fracture numérique ou la nouvelle fracture numérique par opposition à la fracture numérique géographique et sociale qui concernait l'accès à Internet et non ses usages.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fracture_num%C3%A9rique_%28g%C3%A9n%C3%A9rationnelle%29

- **Illectronisme**

(...) traduction de *information-illiteracy*, qui transpose le concept d'[illettrisme](#) dans le domaine de l'information électronique : il s'agit d'un manque de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation et la création des ressources électroniques. On peut recenser deux types de difficultés éprouvées au niveau de la lecture et de l'accès à ces ressources : celles qui sont liées à la pratique et à la manipulation de ces nouveaux outils et celles qui sont liées au contenu et à la vérification des informations véhiculées¹. Des difficultés duales sont liées à l'écriture et diffusion de ressources.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Illectronisme>

- **Illettrisme numérique (computer illiteracy)**

Maîtrise non actualités du numérique

Source : « Le numérique peut-il être un levier contre l'illettrisme ? Elie Maroun.- Anlci.- 2014

<http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/fichiers-lies-a-un-evenement/Le-Printemps-du-numerique-mars-2014>

- **Littéracie numérique :**

La littéracie numérique, un concept évolutif, un outil politique rassembleur

Le concept de littéracie numérique présente deux avantages :

- Englobant dès le départ un vaste éventail de compétences (techniques, de traitement de l'information, de capacité à communiquer...),

Il peut accueillir les connaissances dont nous aurons besoin demain.

Les apprentissages indispensables aujourd'hui (ex : gérer son identité numérique, vérifier la validité d'une information en ligne) seront tout autre dans le futur (ex : se former via un MOOC, réussir l'observance de sa propre pathologie en surveillant ses données vitales sur un capteur implanté).

- Il offre un cadre politique cohérent aux multiples acteurs (professionnels de l'éducation et de la formation, médiateurs, formation professionnelle...) qui aujourd'hui agissent en ordre dispersé. Ce cadre doit leur permettre de se mettre en réseau, de se coordonner, de partager une vision et ce faisant de gagner en efficacité.

Source : Rapport « Citoyens d'une société numérique – Accès, Littéracie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion », CNNum, Paris, 2013, p.40

- **Mooc**

Massive open online course (en anglais) ou formation en ligne ouverte à tous (FLOT), aussi appelée cours en ligne ouvert et massif (CLOM), cours en ligne ouvert à tous, cours en ligne (termes officiels recommandés par la Commission générale de terminologie) ou cours en ligne ouvert aux masses, constitue un exemple de formation ouverte et à distance.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Formation_en_ligne_ouverte_%C3%A0_tous

- **Multimodalité de situations d'apprentissage**

C'est la combinaison de plusieurs modalités et moyens de formation mis à disposition d'un apprenant pour lui permettre de réaliser son apprentissage dans les meilleures conditions possibles, en termes de lieux, de temps, de supports et d'outils numériques.

Source : <http://www.communotic.fr/index.php/la-multimodalite-c-est-quoi/2473-la-multimodalite-en-formation>

Références bibliographiques

Les ouvrages

- **Pédagogie et révolution numérique**, in Revue internationale d'éducation, n° 67, collectif d'auteurs, n°67, ed CIEP, 2014, 158 p.
- **Forme, se former et apprendre à l'ère du numérique – le social learnig**, Denis Cristol, Esf Editeur, 2014, 223 p.
- **Pratiques de l'écrit et culture numérique**, Collectif d'auteurs, Initiales en Champagne-Ardenne, 2013, 95 p.
- **Petite poucette**, Michel Serres, Manifestes le Pommier, 2013, 82 p.
- **TIC, technologies émergentes et Web 2.0 – Quels impacts en éducation ?**, Collectifs d'auteurs, Presse de l'Université du Québec, 2013, 422 p.
- **La formation à l'épreuve du numérique**, in Revue Education Permanente, Collectif d'auteurs, HS AFPA, 2013, 2018 p.
- **AlphabÉTIC - L'alphabétisation contre la fracture numérique**, in Journal de l'Alpha, n°182, Lire et écrire communauté française, 2012, 129 p.
- **Guide pratique des réseaux sociaux - 2e éd. - Twitter, Facebook et. des outils pour communiquer**, Marc Fanelli, Dunod, 2012, 224 p.
- **Le Web 2.0 en classe de langue : Une réflexion théorique et des activités pratiques pour faire le point**, Christian Ollivier, Laurent Puren, Editions Maison des langues, 2011, 220 p.
- **Internet et réseaux sociaux.- Dominique Cardon.- Coll : problèmes politiques et sociaux**, La documentation Française, 2011, 134 p.
- **Blogs Ecritures d'un Nouveau Genre**, Christèle Couleau, Pascale Hellégouarc'h, L'harmattan, 2010, 195 p.
- **Internet et la classe de langue.- Elisabeth Louveau, François Mangenot, Clé International**, 2006, 180 p.

Les vidéos- Conférences

- **"Innovation & numérique"** – Michel Serres – Pres Hesam – 2013 – Vidéo de 47'06
http://www.canalu.tv/video/universite_paris_1_pantheon_sorbonne/michel_serres_l_innovation_et_le_numerique.11491
- **«Les réseaux sociaux, passerelle entre formation formelle et informelle»**, Frédéric Haeuw
FORMATIC Paris 2013.-
http://www.canalu.tv/video/canal_u_medecine/formatic_paris_2013_les_reseaux_sociaux_passerelle_entre_formation_formelle_et_informelle.11676
- **«La pédagogie inversée; apprendre à l'ère du numérique»**, Marcel Lebrun, 2012 ,Vidéo Forumatic
Reims 2012
<http://www.youtube.com/watch?v=3eAyyzPFmf0>
- **«Plaisir & éducation numérique »** – Serge Tisseron – 2012 – Vidéo Ludovia de 04'13
<http://youtu.be/zJZObVpKc5g>

Les sites web Incontournables

- <http://www.iapprendre.fr/>
Espace documenté sur les activités de consulting de Jean Vanderspelden, concernant "Individualisation-Apprenance-FOAD-Numérique-Territoires" entre interaction & interactivité, instrument & internet, imagination & intelligence, immatériel & informel, innovation & intégration, intention et instruction & immédiat et infini; pour allier pédagogie & technologie, vers l'apprenance numérique.
- <http://www.haeuw.com/>

Le blog de Frédéric Haeuw Innovation et usage du numérique dans la formation des adultes.

- <http://cursus.edu/>
Formation et culture numérique
- <http://www.fffod.org/>
Le forum français pour la formation ouverte et à distance est une Association qui veut permettre aux différents acteurs concernés par la formation ouverte et à distance et le multimédia éducatif.
- <http://eduscol.education.fr/bd/competice/superieur/competice/index.php>
Gérer les compétences pour vos projets TIC

- <http://lebrunremy.be/WordPress/>

Blog de Marcel Lebrun sur la pédagogie et la technologie

- <http://www.cn2a.fr/site/>

Collectif “Le Numérique et l’Apprentissage des Adultes” dont l’objectif est de promouvoir l’usage du numérique pour la formation des adultes peu qualifiés

Les outils et leurs utilisations

- **MIP +**

MIP+ assure une veille permanente sur les ressources multimédias à destination des acteurs francophones de la formation continue et l'éducation permanente.

<http://www.mipplus.org/>

- **Dalia.-** Education et Formation.- Rouen. -2008

Dispositif d’Apprentissage en Ligne et en Autonomie

<http://dalia.educationetformation.fr>

- **Le pavillon des apprentissages.- INSUP Formation.-** 2000 Le Pavillon des Apprentissages est une plateforme de formation destinée à un public en situation d'illettrisme et/ou en difficulté

<http://www.pavillon-des-apprentissages.fr/>

- **Collection Assimo.-** Neotis.- 2004 La collection des outils numériques ASSIMO d’apprentissage aux savoirs de base, s'oriente spécifiquement vers un public d’adultes.

<http://www.assimo.com/>

- **Pearltrees : Le numérique dans l’accompagnement des publics peu qualifiés.-** Cri Auvergne

<http://www.pearltrees.com/criauvergne/numerique-accompagnement/id5467760>

- **Témoignages d’utilisation du TBI (Tableau Blanc Interactif)**

<http://www.tableauxinteractifs.fr/ressources/temoignages/>

- **Exemples de blogs réalisés en formation**

<http://mdp63.blogspot.fr/p/mots-de-passe-63-edition-2013-la.html>

<http://mosaique4.wordpress.com/>

<http://atmosphereleesud.wordpress.com/>

<http://www.collectif-alpha.be/IMG/pdf/2014 - Informatique 3 - Utiliser un blog en alpha.pdf>

Les bonnes pratiques de l'ANLCI

- **Vers une reconnaissance de la compétence numérique - guide Haute-Normandie, ANLCI, 2014**

http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Forum-2.0/Vers-une-reconnaissance-de-la-competence-numerique_guide-Haute-Normandie

- **Quels usages du numérique pour les personnes en situation d'illettrisme, in ANCLI magazine n°18, Ancli, 2012**

http://www.inffolor.org/portail/professionnel/sites/default/files/upload/image/actua/PDF_actua/ANLCI_Mag illettrisme_n18.pdf

- **Usages des Espaces publics numériques par les personnes en situation d'illettrisme, ANLCI, région Midi-Pyrénées, 2007**

<http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/FPP/FPP2-2007/Usages-des-Espaces-publics-numeriques-par-les-personnes-en-situation-d-illettrisme>

- **Construction de parcours de FOAD en formations de base pour les demandeurs d'emploi, ANLCI, région Basse-Normandie, 2007**

<http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Construction-de-parcours-de-FOAD-en-formations-de-base-pour-les-demandeurs-d-emploi>

Eclairage est une publication gratuite du CREFOR Haute-Normandie / Pôle Information.

Directeur de la publication : Luc Chevalier.

Information et rédaction : Elise Dehays

Conformément à la loi "Informatique & Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. (Déclaration à la CNIL n° 756690)

© Eclairage 2015

